

Banque Nationale de Données

Rapport statistique – Fonction publique hospitalière

2009



CNRACL
FONDS NATIONAL
DE PRÉVENTION

*"Agir ensemble
pour la prévention"*

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
TYPES D'ETABLISSEMENTS ET CODIFICATION UTILISEE DANS LE RAPPORT ANNUEL DE LA BND	5
DEFINITIONS ET METHODES DE CALCUL DES INDICATEURS STATISTIQUES UTILISES ..	6
CONTENU DE LA BND	7
1. PRESENTATION DES DONNEES GENERALES DES AGENTS DE LA CNRACL	9
1.1. LES DONNEES GENERALES PAR TYPE D'EVENEMENT.....	9
1.1.1. <i>Présentation globale</i>	9
1.1.2. <i>Présentation des indicateurs</i>	10
1.1.3. <i>Présentation des événements par axes d'analyse</i>	11
2. L'INDEMNISATION DES AT/MP PAR L'ATIACL ET LA CNRACL	17
2.1. L'INDEMNISATION DES AT/MP PAR L'ATIACL	17
2.1.1. <i>Données sur les flux des allocataires</i>	17
2.1.2. <i>Données sur les flux des accidents</i>	17
2.2. L'INDEMNISATION DES AT/MP PAR LA CNRACL	19
3. PRESENTATION DETAILLEE DES DECLARATIONS PAR TYPE D'EVENEMENT ...	20
3.1. LES ACCIDENTS DE SERVICE	20
3.1.1. <i>Présentation globale des accidents de service</i>	20
3.1.2. <i>Présentation des accidents de service par axes d'analyse</i>	20
3.2. LES ACCIDENTS DE TRAJET.....	37
3.2.1. <i>Présentation globale des accidents de trajet</i>	37
3.2.2. <i>Présentation des accidents de trajet par axes d'analyse</i>	37
3.3. LES MALADIES PROFESSIONNELLES	44
3.3.1. <i>Présentation globale de l'ensemble des maladies professionnelles</i>	44
3.3.2. <i>Présentation détaillée des maladies professionnelles</i>	44
4. FOCUS	47
4.1. LE PROGRAMME D'ACTIONS DU FNP ET LA BND	47
4.2. ZOOM SUR LES ACCIDENTS ROUTIERS	47
4.3. ZOOM SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS).....	48
4.4. ZOOM SUR LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)	48
4.5. ZOOM SUR LES CANCEROGENES, MUTAGENES ET REPROTOXIQUES (CMR) ...	49
5. : PRESENTATION DES DONNEES DES SALAIRES DU REGIME GENERAL	51
5.1. PRESENTATION GLOBALE DES EVENEMENTS DU REGIME GENERAL	51
5.2. REPARTITION DETAILLEE PAR TYPE D'EVENEMENT	51

INTRODUCTION

La collecte de données statistiques concernant les risques professionnels dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière apparaît aujourd'hui comme une nécessité, tant sur le plan national qu'au niveau européen.

La commission des communautés européennes et son organisme statistique Eurostat souhaitent parvenir à une harmonisation du recueil statistique des maladies professionnelles et des accidents du travail pour mesurer l'impact des directives qui ont été adoptées en matière d'hygiène et de sécurité.

Le ministère des affaires sociales a demandé au Fonds National de Prévention (FNP) de la CNRACL de prêter son concours à l'opération de recueil de données dont la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés est l'organisme coordonnateur pour la France.

La loi du 17 juillet 2001 a par ailleurs créé un Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et en confie la gestion à la Direction des Retraites de la Caisse des Dépôts.

Le décret d'application en date du 24 septembre 2003 en consacre la création officielle.

Ce fonds est investi de trois missions essentielles :

- participer au financement d'action de prévention, sous forme d'avances ou de subventions
- élaborer des recommandations d'action en matière de prévention ;
- établir, au plan national, des statistiques dans le domaine des accidents de travail et des maladies professionnelles.

C'est pour répondre à cette dernière que la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) s'attache à recueillir les informations nécessaires sur les accidents de service et les maladies professionnelles.

Ce rapport comporte des données recueillies auprès d'un échantillon représentatif de collectivités hospitalières.

Contacts



05 56 11 37 65



bnd@caissedesdepots.fr



<http://fnp.cnacl.fr>

TYPES D'ETABLISSEMENTS ET CODIFICATION UTILISEE DANS LE RAPPORT ANNUEL DE LA BND

Collectivités hospitalières

CHR	: Centres hospitaliers régionaux,
CHG	: Centres hospitaliers départementaux,
HL	: Hôpitaux locaux,
CHS	: Centres hospitaliers spécialisés,
CHPA	: Centres d'hébergement pour personnes âgées,
Autres	: Centres de soins avec/sans hébergement, établissements publics à caractère sanitaire et social, autres collectivités hospitalières.

Collectivités territoriales

Rég-Dép.	: Régions, Départements,
Com.	: Communes,
CU, ...	: Communautés urbaines, districts, communautés de villes, communautés de communes, syndicats de communes,
Offices	: Offices Publics d'HLM, offices publics d'aménagement et de construction
Autres	: Autres établissements territoriaux
CDG	: Centre de gestion
SDIS	: Service départemental d'incendie et de secours

Autres

CNRACL	: Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales
ATIACL	: Allocation temporaire d'invalidité des agents des collectivités locales
RISP	: Régime d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires
BND	: Banque Nationale de Données
PRORISQ	: Logiciel de gestion du risque professionnel
IP	: Incapacité permanente
FPT	: Fonction publique Territoriale

DEFINITIONS ET METHODES DE CALCUL DES INDICATEURS STATISTIQUES UTILISES

Tous les indicateurs n'ont pas été calculés faute de données suffisantes.

➤ Taux de fréquence (TF)

$$\frac{\text{Nombre d'événements avec arrêt} \times 1\,000\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées du régime concerné}}$$

➤ Indice de fréquence (IF)

L'indice de fréquence des accidents avec arrêt représente le nombre d'accidents avec arrêt rapporté à 1 000 salariés.

$$\frac{\text{Nombre d'événements avec arrêt} \times 1\,000}{\text{Effectif Temps Plein}}$$

➤ Taux de gravité (TG)

Il permet de suivre la gravité des accidents au travers de la durée moyenne des arrêts de travail consécutifs. C'est le rapport entre le nombre total de journées calendrier réellement perdues pour incapacité temporaire consécutive à un accident de travail et le nombre d'heures travaillées par mille heures d'exposition.

$$\frac{\text{Nombre de jours arrêt} \times 1\,000}{\text{Heures travaillées}}$$

➤ Taux de sinistralité

Le taux de sinistralité est calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année au nombre des effectifs couverts par la BND (Banque Nationale de Données).

➤ Jours d'arrêt

Le nombre de jours d'arrêt correspond au nombre de jours d'arrêt de l'année 2009 uniquement et peuvent être reliés à des événements antérieurs à l'année 2009.

➤ Durée congés associée

La durée de congé associée arrêtée au 30/09/2009 correspond au nombre de jours d'arrêt des événements de l'année 2009 uniquement.

➤ Événement ayant entraîné une IP

Le nombre d'événements ayant entraîné une IP correspond aux accidents ayant entraîné une Invalidité Permanente dans l'année quelle que soit leur date de survenance.

➤ Population couverte de la BND

La population couverte de la BND étant différente chaque année, les évolutions sont calculées sur une population ramenée à 100.

CONTENU DE LA BND

Les résultats présentés ci-après sont des données brutes. La mise en œuvre du Fonds de Prévention permettra d'une part, d'élargir la base du recueil de données, d'autre part, d'établir un référentiel caractérisant les effectifs totaux concernés (pyramide des âges, type d'activité, type de situation de travail, etc.).

La montée en puissance de la BND vise ainsi par le nombre, la richesse des données et par leur exploitation à créer de la connaissance non seulement sur la nature des accidents ou des maladies professionnelles mais aussi sur leurs circonstances et leur poids relatif sur le type d'effectifs impactés. Cette connaissance plus approfondie et précise constituera un des principaux points d'appui pour cibler et évaluer les démarches de prévention.

Le rapport 2009 a été découpé en quatre parties pour une meilleure lisibilité :

- une partie synthétique comportant les données générales,
- une partie concernant la population hospitalière,
- une partie concernant la population territoriale,
- une partie concernant la population des Services Départementaux d'incendie et de secours (SDIS).

Chaque sous rapport comporte les données issues d'un échantillon représentatif de collectivités.

Celles-ci ont été choisies en fonction du contexte (Territorial, Hospitalier et SDIS), de leur type et de leur taille.

Le service statistique utilise deux notions pour déterminer la population couverte par la BND :

- Le système informatique de recouvrement des cotisations, qui permet de connaître le nombre annuel de cotisants, ce qui constitue la mesure la plus proche de la réalité financière du régime. Cette information est fournie au niveau élémentaire d'une collectivité, ce qui ne permet pas de connaître par exemple, la répartition par âge et par sexe de la population cotisante ;
- Le système informatique d'affiliation des agents, qui permet de connaître le nombre mensuel d'actifs, à partir de la saisie de la déclaration individuelle d'affiliation, permet d'effectuer des tris et répartitions complémentaires (ex : par sexe) qui ne sont pas réalisables à partir du système précédent.

Remarque concernant les données externes

L'apport des données externes (assureur) constitue la seconde source d'alimentation de la BND. Le niveau de détail des données est plus limité que dans Prorisq. Il permet d'alimenter les tableaux généraux.

Certains tableaux ne sont renseignés qu'au premier niveau (le niveau 2 étant le niveau le plus fin).

Les données ne comportent pas d'indication pour les accidents de trajet ni pour les maladies professionnelles.

Globalement les données pour les maladies professionnelles étant peu nombreuses, seuls les tableaux généraux sont présentés.

Caractéristiques des tableaux

La ventilation de ces données se fait selon les critères de choix suivants :

- ☞ Type d'événement :
 - Accident de service pour les agents de la CNRACL,
 - Accident de travail pour les salariés du Régime général,
 - Accident de trajet,
 - Maladie professionnelle.
- ☞ Type de collectivité,
- ☞ Sexe,
- ☞ Métiers, branches administratives (filiales ou groupes de personnel),
- ☞ Elément matériel,
- ☞ Siège et nature de la lésion.
- ☞ Facteurs potentiels, cause,
- ☞ Tâche exercée

Informations sur les actifs de la CNRACL au 31 décembre 2009

2009	Hommes	Femmes	Total
Hospitaliers	172 960	721 909	894 869

1. PRESENTATION DES DONNEES GENERALES DES AGENTS DE LA CNRACL

1.1. LES DONNEES GENERALES PAR TYPE D'ÉVENEMENT

1.1.1. Présentation globale

Tableau 1 : Présentation par type d'événement

HOSPITALIER - Type d'événement	Événements				Durée congés associée		Jours d'arrêt	Événements avec IP
	Avec arrêt	Sans arrêt	TOTAL	%	Jours	Moy.		
Effectif BND : 205 392 agents								
Accident de service	7 218	9 384	16 602	87,7%	303 259	42,0	317 782	218
Accident de trajet	898	510	1 408	7,4%	35 669	39,7	39 057	34
Maladie professionnelle	677	238	915	4,8%	101 822	150,4	130 580	111
Maladie contractée en service		4	4	0,02%			115	
Maladie à caractère professionnel	1	1	2	0,01%			439	
TOTAL	8 794	10 137	18 931	100%	440 750	50,1	487 973	363

Pour l'année 2009, 18 931 événements ont été recensés pour 205 392 agents soit 23 % de la population des actifs de la CNRACL¹.

Le taux de sinistralité² global s'élève à 9,2 % pour 2009 (8,5 % pour 2008).

Parmi les 18 931 accidents et maladies comptabilisés, 8 794 (46,5 %) ont donné lieu à un arrêt de travail.

La moyenne de durée congés associée des événements de l'année 2009 s'élève à 50,1 jours.

363 événements ont entraîné une incapacité permanente avec un taux moyen d'invalidité de 5,6 %.

Il n'y a aucun événement mortel recensé pour 2009.

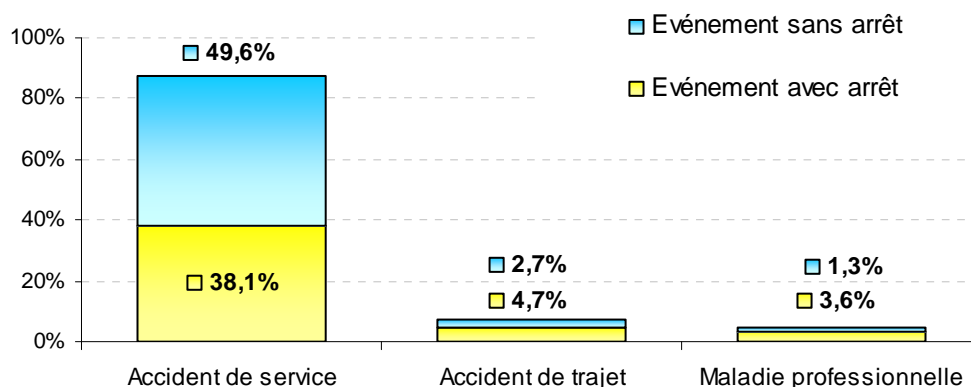
Comme les trois dernières années, la répartition des événements montre une prépondérance des accidents de service, soit 87,7 % (89,2 % en 2008, 88,7 % en 2007 et 88,8 % en 2006).

Le pourcentage des accidents de trajet augmente et représente 7,4 % des événements (6,5 % en 2008, 6,4 % en 2007 et 6,6 % en 2006).

Enfin, 4,8 % des événements correspondent à des maladies de nature professionnelle (4,3 % en 2008, 4,9 % en 2007 et 4,5 % en 2006).

Les maladies présentent une moyenne de durée de congés associée de 150,4 jours et sont génératrices du plus grand nombre moyen de jours d'arrêt.

Graphique 1 : Répartition des événements avec ou sans arrêt en fonction du type de l'événement



¹ A noter que la fiabilisation du fichier des actifs, opérée dans le cadre de la constitution de la liste électorale de ce collège pour le renouvellement du conseil d'administration de la CNRACL, et la fiabilisation de la BND ont été pris en compte en 2008.

² Le taux de sinistralité est calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année au nombre des effectifs couverts par la BND.

Tableau 2 : Evolution de la part des événements selon le type

Type d'événements	2009	2008	2007	2006	2005
Accident de service	87,7%	89,2%	88,7%	88,9%	88,9%
Accident de trajet	7,4%	6,5%	6,4%	6,6%	6,8%
Maladie professionnelle	4,9%	4,3%	4,9%	4,5%	4,3%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

Les accidents de service sont prépondérants, mais leur part a diminué de 1,2 point depuis 2005. Durant cette même période, les accidents de trajet et les maladies professionnelles ont augmenté respectivement de 0,6 point.

1.1.2. Présentation des indicateurs

Tableau 3 : Présentation par type d'événement

TAUX DE SINISTRALITE	2008	2009
Accident de service	7,6%	8,1%
Accident de trajet	0,6%	0,7%
Maladie professionnelle	0,4%	0,4%
TAUX DE FREQUENCE		
Accident de service	19,6	21,9
Accident de trajet	2,3	2,7
Maladie professionnelle	1,6	2,1
INDICE DE FREQUENCE		
Accident de service	31,5	35,1
Accident de trajet	3,7	4,4
Maladie professionnelle	2,5	3,3
TAUX DE GRAVITE		
Accident de service	0,8	1,0
Accident de trajet	0,1	0,1
Maladie professionnelle	0,3	0,4

La quasi-totalité des indicateurs a augmenté.

Le taux de sinistralité des accidents de service (8,1 %) a augmenté de 0,5 point (7,6 % en 2008).

Il en est de même pour le taux de fréquence des accidents de service qui a progressé de 2,7 points. Il s'établit à 22 accidents de service par million d'heures travaillées.

Il ressort que l'indice de fréquence atteint 35 accidents de service pour 1 000 agents en 2009, soit une hausse de près de 3 accidents par rapport à 2008.

1.1.3. Présentation des événements par axes d'analyse

Tableau 4 : Présentation des événements par type de collectivité

Type de collectivité	Effectif des actifs BND	EVENEMENTS			Durée congés associée		Jours d'arrêt	
		Avec arrêt	Sans arrêt	TOTAL	Jours	Moy.	Jours	%
Centres hospitaliers généraux	61 650	2 328	3 375	5 703	116 824	50,2	132 164	27,1%
Centres hospitaliers régionaux	53 380	2 049	2 617	4 666	101 181	49,4	103 728	21,3%
Hôpitaux locaux	32 433	1 419	1 618	3 037	78 112	55,0	88 021	18,0%
Centres d'hébergements pour personnes âgées	28 682	1 596	1 189	2 785	86 484	54,2	97 270	19,9%
Centres hospitaliers spécialisés	16 374	754	741	1 495	30 408	40,3	32 112	6,6%
Etablissements publics à caractère sanitaire et social	5 777	302	209	511	12 817	42,4	16 427	3,4%
Centres de soins avec/sans hébergement	4 879	234	261	495	9 532	40,7	11 284	2,3%
Autres collectivités hospitalières	2 217	112	127	239	5 392	48,1	6 967	1,4%
TOTAL	205 392	8 794	10 137	18 931	440 750	50,1	487 973	100%

La grande majorité des événements se trouve dans les centres hospitaliers généraux avec 30,1 % des événements (ils représentent 30 % de la population hospitalière de la BND).

Viennent ensuite les centres hospitaliers régionaux avec 24,6 %, puis les hôpitaux locaux avec 16 % et enfin les centres d'hébergement pour personnes âgées avec 14,7 %.

Les hôpitaux locaux ont la durée de congés associée moyenne la plus élevée (55 jours), soit près de 5 jours de plus que la moyenne globale (50,1 jours).

Tableau 5 : Présentation du taux de sinistralité par type de collectivité

Type de collectivité	Taux de sinistralité	Taux de fréquence	Indice de fréquence	Taux de gravité
Centres hospitaliers généraux	9,3%	23,5	37,8	1,3
Centres hospitaliers régionaux	8,7%	23,9	38,4	1,2
Hôpitaux locaux	9,4%	27,2	43,8	1,7
Centres d'hébergement pour personnes âgées	9,7%	34,6	55,6	2,1
Centres hospitaliers spécialisés	9,1%	28,7	46,0	1,2
Etablissements publics à caractère sanitaire et social	8,8%	32,5	52,3	1,8
Centres de soins avec/sans hébergement	10,1%	29,8	48,0	1,4
Autres collectivités hospitalières	10,8%	31,4	50,5	2,0
TOTAL	9,2%	26,6	42,8	1,5

Les centres de soins avec/sans hébergement ont un taux de sinistralité prépondérant avec 10,1 %. Suivent les centres d'hébergement pour personnes âgées avec 9,7 % et les hôpitaux locaux avec 9,4 %.

Le taux de fréquence des centres d'hébergement pour personnes âgées est de 34,6 événements par million d'heures travaillées. Leur indice de fréquence est égal à 55,6 événements pour 1 000 agents. Quant au taux de gravité, il est de 2,1.

C'est dans les centres hospitaliers régionaux que l'accidentologie est la plus faible.

Tableau 6 : Présentation des événements par type de collectivité et type d'événement

Type de collectivité et type événement	EVENEMENTS			Durée congés associée		Jours d'arrêt	
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	Jours	Moy.	Jours d'arrêt	%
Centres hospitaliers généraux : 61 650 actifs							
Accident de service	1 852	3 145	4 997	72 722	39,3	83 138	62,9%
Accident de trajet	267	144	411	10 797	40,4	10 924	8,3%
Maladie professionnelle	209	86	295	33 305	159,4	38 102	28,8%
Total Centres hospitaliers généraux	2 328	3 375	5 703	116 824	50,2	132 164	100%
Centres hospitaliers régionaux : 53 380 actifs							
Accident de service	1 602	2 407	4 009	68 869	43,0	66 307	63,9%
Accident de trajet	278	136	414	9 950	35,8	10 233	9,9%
Maladie professionnelle	169	74	243	22 362	132,3	27 188	26,2%
Total Centres hospitaliers régionaux	2 049	2 617	4 666	101 181	49,4	103 728	100%
Hôpitaux locaux : 32 433 actifs							
Accident de service	1 186	1 507	2 693	51 932	43,8	54 632	62,1%
Accident de trajet	110	82	192	5 488	49,9	7 018	8,0%
Maladie professionnelle	123	29	152	20 692	168,2	26 371	30,0%
Total Hôpitaux locaux	1 419	1 618	3 037	78 112	55,0	88 021	100%
Centres d'hébergements pour personnes âgées : 28 682 actifs							
Accident de service	1 376	1 108	2 484	63 926	46,5	65 572	67,4%
Accident de trajet	104	57	161	5 259	50,6	5 890	6,1%
Maladie professionnelle	116	24	140	17 299	149,1	25 808	26,5%
Total Centres d'hébergements pour personnes âgées	1 596	1 189	2 785	86 484	54,2	97 270	100%
Centres hospitaliers spécialisés : 16 374 actifs							
Accident de service	643	682	1 325	24 847	38,6	22 863	71,2%
Accident de trajet	87	50	137	2 636	30,3	3 077	9,6%
Maladie professionnelle	24	9	33	2 925	121,9	6 172	19,2%
Total Centres hospitaliers spécialisés	754	741	1 495	30 408	40,3	32 112	100%
Etablissements publics à caractère sanitaire et social : 5 777 actifs							
Accident de service	268	192	460	10 076	37,6	12 587	76,6%
Accident de trajet	21	15	36	577	27,5	934	5,7%
Maladie professionnelle	13	2	15	2 164	166,5	2 906	17,7%
Total Etablissements publics à caractère sanitaire et	302	209	511	12 817	42,4	16 427	100%
Centres de soins avec/sans hébergement : 4 879 actifs							
Accident de service	194	233	427	7 490	38,6	8 271	73,3%
Accident de trajet	23	20	43	765	33,3	720	6,4%
Maladie professionnelle	17	8	25	1 277	75,1	2 293	20,3%
Total Centres de soins avec/sans hébergement	234	261	495	9 532	40,7	11 284	100%
Autres collectivités hospitalières : 2 217 actifs							
Accident de service	97	110	207	3 397	35,0	4 412	63,3%
Accident de trajet	8	6	14	197	24,6	261	3,7%
Maladie professionnelle	7	11	18	1 798	256,9	2 294	32,9%
Total Autres collectivités hospitalières	112	127	239	5 392	48,1	6 967	100%
TOTAL (205 392 effectifs)	8 794	10 137	18 931	440 750	50,1	487 973	

Quel que soit le type de collectivité, les accidents de service sont prépondérants.

La part des jours d'arrêt des accidents de service est la plus élevée dans les établissements publics à caractère sanitaire et social (76,6 %) et la plus faible dans les hôpitaux locaux (62,1 %) et les centres hospitaliers généraux (62,9 %).

Quant aux maladies professionnelles, elles occasionnent les durées de congés les plus élevées, durée qui atteint 168,2 jours au sein des hôpitaux locaux et 166,5 jours au sein des établissements publics à caractère sanitaire et social.

Tableau 7 : Présentation des événements par type et mois d'événement

Type d'événement / mois	Accident de service	Accident de trajet	Maladie professionnelle	TOTAL
janvier	1 477	251	91	1 819
février	1 331	111	92	1 534
mars	1 525	94	86	1 705
avril	1 409	98	78	1 585
mai	1 334	71	59	1 464
juin	1 406	98	64	1 568
juillet	1 357	77	72	1 506
août	1 236	65	65	1 366
septembre	1 457	102	83	1 642
octobre	1 434	123	70	1 627
novembre	1 323	110	100	1 533
décembre	1 313	208	61	1 582
TOTAL	16 602	1 408	921	18 931

La majorité des événements recensés se situe en janvier, mars et septembre. C'est au mois d'août que l'on en recense le moins.

Les accidents de service suivent à peu près la même tendance avec 1525 en mars, puis 1 477 en janvier et 1 457 en septembre.

Pour les accidents de trajet, il s'agit des mois de janvier et décembre avec respectivement 251 et 208 déclarations.

Globalement les mois d'hiver sont plus accidentogènes que les mois d'été.

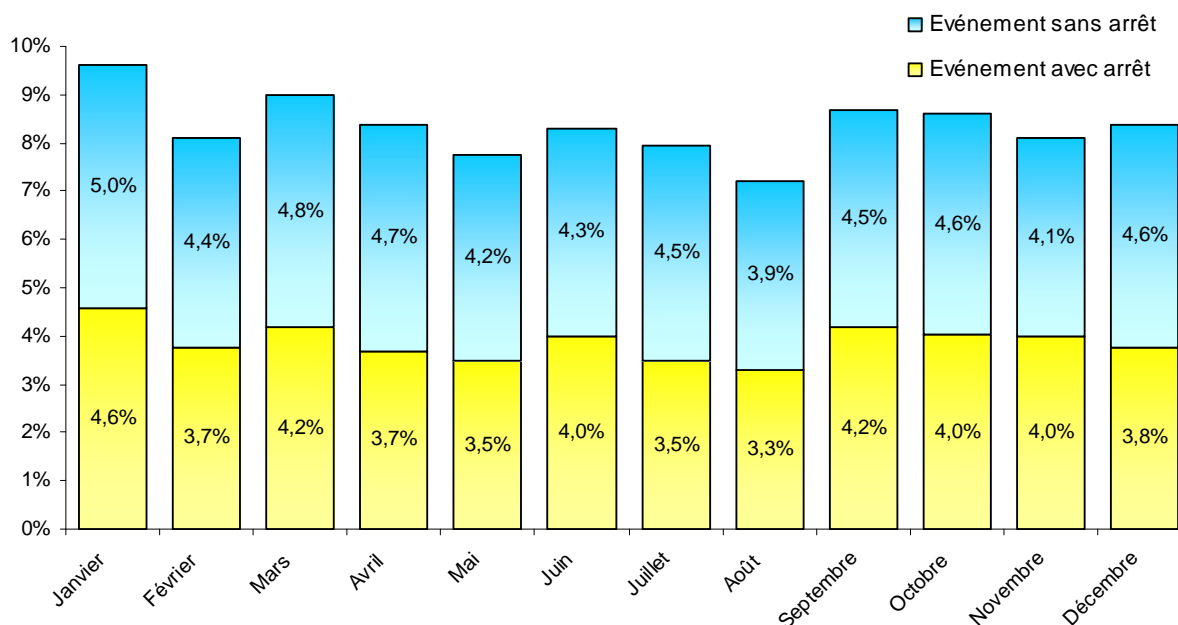
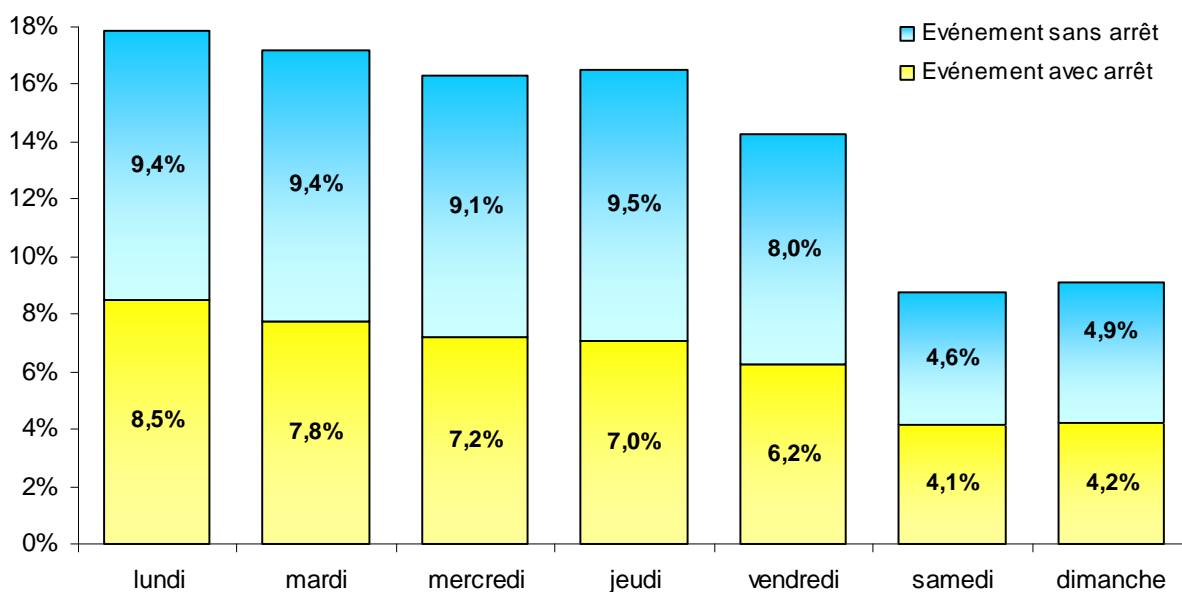
Graphique 2 : Répartition des événements avec ou sans arrêt en fonction du mois de l'événement

Tableau 8 : Présentation des événements par type et jour d'événement

Type d'événement / jour accident	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche	TOTAL
Accident de service	2 949	2 835	2 684	2 750	2 364	1 482	1 538	16 602
Accident de trajet	271	256	255	221	209	98	98	1 408
TOTAL	3 220	3 091	2 939	2 971	2 573	1 580	1 636	18 010

Le début de semaine (*lundi, mardi*), comme chaque année, est le plus accidentogène (35 % des événements).

Graphique 3 : Répartition des événements avec ou sans arrêt en fonction du jour de l'événement



Les événements sans arrêt sont majoritaires sur tous les jours de la semaine.

Tableau 9 : Présentation des événements en fonction de l'ancienneté des agents dans la collectivité

Ancienneté	Type d'événement	EVENEMENTS			Durée congés associée	Jours d'arrêt
		avec arrêt	sans arrêt	TOTAL		
Moins de 5 ans	Accident de service	1 701	2 504	4 205	59 693	64 328
	Accident de trajet	256	128	384	6 090	7 271
	Maladie professionnelle	64	26	90	7762	12635
	Total 'Moins de 5 ans'	2 021	2 658	4 679	73 545	84 234
5 à 10 ans	Accident de service	1 813	2 537	4 350	71 398	71 705
	Accident de trajet	224	146	370	7 080	7 777
	Maladie professionnelle	141	51	192	23204	22173
	Total '5 à 10 ans'	2 178	2 734	4 912	101 682	101 655
10 à 15 ans	Accident de service	895	1 083	1 978	39 471	40 106
	Accident de trajet	102	54	156	5 239	5 996
	Maladie professionnelle	87	31	118	13370	18154
	Total '10 à 15 ans'	1 084	1 168	2 252	58 080	64 256
15 ans et plus	Accident de service	2 603	3 019	5 622	123 668	132 056
	Accident de trajet	300	168	468	15 860	16 436
	Maladie professionnelle	353	123	476	53114	72293
	Total '15 ans et plus'	3 256	3 310	6 566	192 642	220 785
Non précisé	Accident de service	206	241	447	9 029	9 587
	Accident de trajet	16	14	30	1 400	1 577
	Maladie professionnelle	33	12	45	4 372	5 879
	Total 'Non précisé'	255	267	522	14 801	17 043
TOTAL		8 794	10 137	18 931	440 750	487 973

La présentation des événements selon l'ancienneté des agents ne prend pas en considération la taille des strates de la population, il est donc difficile de faire des comparaisons et une analyse.

En 2009, la distribution par ancienneté se concentre sur les tranches 15 ans et plus (34,7 %) et de 5 à 10 ans (25,9 %).

La tranche 15 ans et plus totalise 43,7 % des jours d'arrêt ; celle de 5 à 10 ans, 23,1 %.

La moyenne de durée de congés associée est également la plus élevée pour la tranche 15 ans et plus avec 59,2 jours, suivie de la tranche 10 à 15 ans avec 53,6 jours.

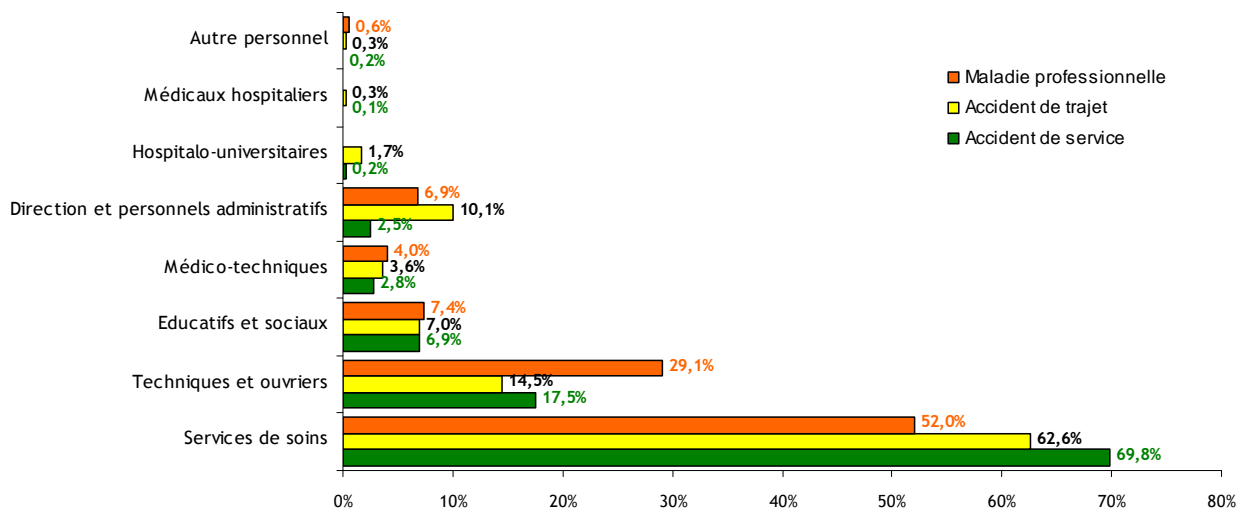
Tableau 10 : Présentation des événements en fonction du groupe de personnel de la collectivité

Groupe de personnel	EVENEMENTS				Durée congés associée	Jours d'arrêt	
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	%		Jours	%
Accident de service							
Services de soins	1 027	1 644	2 671	69,8%	43 029	37 324	55,9%
Techniques et ouvriers	394	276	670	17,5%	16 715	14 145	21,2%
Educatifs et sociaux	144	120	264	6,9%	7 436	11 800	17,7%
Médico-techniques	34	73	107	2,8%	1 774	1 217	1,8%
Direction et personnels administratifs	44	50	94	2,5%	1 695	1 281	1,9%
Hospitalo-universitaires	2	6	8	0,2%	51	51	0,1%
Médicaux hospitaliers	2	2	4	0,1%	22	22	0,0%
Autre personnel	5	1	6	0,2%	384	951	1,4%
Total accident de service	1 652	2 172	3 824	100%	71 106	66 791	100%
Accident de trajet							
Services de soins	143	81	224	62,6%	4 852	5 340	63,4%
Techniques et ouvriers	34	18	52	14,5%	1 119	1 433	17,0%
Direction et personnels administratifs	21	15	36	10,1%	625	400	4,7%
Educatifs et sociaux	19	6	25	7,0%	313	900	10,7%
Médico-techniques	9	4	13	3,6%	627	252	3,0%
Hospitalo-universitaires	4	2	6	1,7%	98	98	1,2%
Médical		1	1	0,3%			
Médicaux hospitaliers		1	1	0,3%			
Autre personnel	1		1	0,3%	38	38	0,5%
Total accident de trajet	230	128	358	100%	7 634	8 423	100%
Maladie professionnelle							
Services de soins	63	28	91	52,0%	9 203	9 897	52,2%
Techniques et ouvriers	34	17	51	29,1%	5 738	5 552	29,3%
Educatifs et sociaux	10	3	13	7,4%	1 787	2 132	11,3%
Direction et personnels administratifs	5	7	12	6,9%	213	959	5,1%
Médico-techniques	4	3	7	4,0%	793	404	2,1%
Médical		1	1	0,6%			
Autre personnel		1	1	0,6%		999	5,3%
Total maladie professionnelle	116	59	175	100%	17 734	18 944	100%
TOTAL	1 998	2 359	4 357		96 474	94 158	

Ce tableau concerne les seules données Prorisq

Quel que soit le type d'événement, c'est dans les services de soins que l'on recense le plus d'événements, 69,8 % des accidents de service, 62,6 % des accidents de trajet et 52 % des maladies professionnelles.

Graphique 4 : Répartition des événements avec ou sans arrêt en fonction du groupe de personnel



2. L'INDEMNISATION DES AT/MP PAR L'ATIACL ET LA CNRACL

2.1. L'INDEMNISATION DES AT/MP PAR L'ATIACL

2.1.1. Données sur les flux des allocataires

L'ATIACL est une prestation attribuée à un fonctionnaire local qui, à la suite d'un accident de service, de trajet ou d'une maladie professionnelle, présente des infirmités permanentes lui permettant néanmoins de reprendre ses fonctions.

La BND recueille les données annuelles des événements sur un échantillon de collectivités affiliées à la CNRACL. La réparation des accidents et des maladies pour les agents affiliés à la CNRACL se règle comme suit :

- Reprise des fonctions : indemnisation sous certaines conditions à la charge de l'allocation temporaire d'invalidité des agents des collectivités locales (ATIACL)
- Non reprise des fonctions : indemnisation sous certaines conditions à la charge de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) lorsque l'invalidité permanente entraîne la radiation des cadres.

Le flux ATIACL ne concerne pas uniquement des accidents survenus sur l'année 2009, mais aussi des accidents dont la date du premier paiement est intervenue dans l'année 2009. En effet, les délais de reconnaissance peuvent engendrer des variations dans les statistiques annuelles. Le rapprochement est donc établi à partir des collectivités alimentant la BND. Il convient donc de ne pas faire un lien direct avec le flux des événements de la BND.

Tableau 11 : Répartition des flux des bénéficiaires par sexe pour 2009

Sexe	Flux ATIACL 2009	Flux BND 2009			
		Allocataires	Age Moy.	Taux Moy	Montant Moy.
Femmes	1 137	233	49,4	9,3	100,4
Hommes	249	48	51,1	11,5	125,6
TOTAL	1 386	281	49,7	9,7	104,7

Pour l'année 2009, le régime de l'ATIACL a effectué le versement de 281 nouvelles allocations temporaires d'invalidité (ATI) au sein de la population couverte par la BND.

Le taux moyen d'invalidité présenté par le flux des agents percevant une ATI en 2009 s'établit à 9,7 % (10,3 % pour le flux global hospitalier ATIACL) pour un montant mensuel moyen de 104,7 € (111,6 € pour le flux global hospitalier ATIACL).

2.1.2. Données sur les flux des accidents

Tableau 12 : Répartition du flux des accidents des bénéficiaires percevant une allocation temporaire d'invalidité à l'ATIACL au 31 décembre 2009 en fonction de la nature de l'accident et du sexe

Nature de l'accident	Flux ATI 2009	Flux BND 2009		
		Femmes	Hommes	Total
Accident de service	510	80	17	97
Accident de trajet	94	10	3	13
Maladie d'origine professionnelle	25	5	3	8
Maladie professionnelle	925	161	30	191
Total	1 554	256	53	309

309 accidents sont survenus aux 281 allocataires ayant perçu une nouvelle allocation temporaire d'invalidité en 2009.

L'observation par nature de l'accident montre que les accidents de service indemnisés par l'ATI représentent 31,4 % pour la population couverte par la BND (32,8 % pour le flux hospitalier ATIACL) et 61,8 % pour les maladies professionnelles (59,5 % pour le flux hospitalier ATIACL).

L'augmentation de la part des maladies professionnelles dans le flux (cf. Etude de l'invalidité – Flux 2009 – CNRACL –ATIACL) ne provient pas d'un changement de réglementation mais plutôt de l'amélioration de l'information sur ces maladies auprès des professionnels de santé pour qu'ils appréhendent mieux les mécanismes de la reconnaissance. De nouvelles initiatives, en matière de formation ont été prises par la Cnamts en 2008.

De même, les collectivités sont mieux informées : des sessions de formation à l'invalidité sont régulièrement organisées et leur permettent de relayer l'information aux agents. Les victimes font davantage valoir leurs droits à réparation.

De plus, une maladie professionnelle est indemnisée à partir d'un taux de 1 % alors que le taux minimum du taux requis pour un accident est fixé à 10 %.

Tableau 13. : Répartition du flux des accidents des bénéficiaires de l'ATIACL au 31 décembre 2009 selon la cause

Cause de l'accident	Flux ATI 2009	FLUX BND 2009		
		Femmes	Hommes	Total
Affection chronique rachis lombaire (manutention)	225	44	7	51
Affection périarticulaires par gestes et postures	631	108	17	125
Choc	62	9	3	12
Chute	165	28	4	32
Circulation	57	6	3	9
Effort	238	32	4	36
Torsion	42	8	2	10
Autres	134	21	13	34
Total	1 554	256	53	309

Les affections péri articulaires par gestes et postures (40,5 %) et les affections chroniques rachis lombaire (manutention) (16,5 %) sont les premières causes d'attribution d'une allocation temporaire d'invalidité pour le flux BND 2009.



Zoom sur les maladies professionnelles et les troubles musculo squelettiques (TMS)

L'analyse des causes et de la nature des accidents permet de confirmer la tendance nationale sur les risques professionnels.

En France, les lombalgies restent une cause importante de souffrance ou de mal être au travail. Quatre personnes sur cinq connaissent un jour un épisode lombalgique pouvant être consécutif à un accident ou une maladie. Face à ce constat, l'INRS a engagé des actions en faveur d'une plus grande connaissance des pathologies et de leurs traitements dans l'ambition de compléter et faire progresser les principes et solutions de prévention, ne se limitant pas aux seuls facteurs de risque¹.

Le FNP dans son programme d'action 2011-2013 a reconduit les TMS dans les thèmes ou risques prioritaires.

Pour le flux hospitalier de l'ATIACL 2009 comme celui de la BND, 92 % les maladies professionnelles sont des troubles musculo squelettiques.

¹ Source INRS 2009 Faits et chiffres

Tableau 14 : Répartition du flux des accidents des bénéficiaires de l'ATIACL au 31 décembre 2009 selon la pathologie¹

Pathologie	Flux ATI 2009	FLUX BND 2009		
		Femmes	Hommes	Total
Rhumatologie	1 284	199	41	240
Neurologie	195	43	2	45
Traumatologie	55	10	3	13
Psychiatrie	30	7	4	11
Mal défini	34	5		5
Pneumologie	49	6	3	9
Oto-rhino-laryngologie	8	1		1
Dermatologie	8	3	1	4
Ophtalmologie	4			
Digestif	7			
Cardio-vasculaire	3			
Maladies infectieuses	7			
Endocrinologie	1			
Hématologie	1			
Tumeurs	1			
Total	1 687	274	54	328

Près de 73 % des infirmités rémunérées par les nouvelles allocations temporaires d'invalidité en 2009 pour l'échantillon BND relèvent de la rhumatologie (76 % pour le flux global hospitalier ATIACL).

2.2. L'INDEMNISATION DES AT/MP PAR LA CNRACL

Tableau 15 : Répartition du flux des pensionnés invalides à la CNRACL bénéficiant d'une rente invalidité² par sexe pour 2009

Sexe	Flux hospitalier 2009 CNRACL	Flux 2009 de la population hospitalière couverte par la BND			
		Nombre de RI	%	Taux moyen	Age moyen RDC
Femmes	212	44	80%	18,5	53,7
Hommes	67	11	20%	19,6	52,8
TOTAL	279	55	100%	18,8	53,5

Pour l'année 2009, la rente invalidité a été versée à 55 invalides au sein de la population couverte par la BND, dont 20 % chez les hommes et 80 % chez les femmes.

Le taux moyen de rente d'invalidité accordé par la CNRACL pour la population couverte par la BND s'élève à 18,8 %. Il est inférieur de 2,5 points par rapport au taux moyen de rente d'invalidité du flux global des pensionnés hospitaliers invalides à la CNRACL en 2009.

L'âge moyen s'élève à 53,5 ans.

¹ Les effectifs sont supérieurs à ceux du tableau 11 dans la mesure où l'ouverture du droit à l'allocation temporaire d'invalidité peut résulter éventuellement de la survenance de plusieurs accidents et de plusieurs infirmités.

² La rente d'invalidité est servie aux agents radiés des cadres pour invalidité imputable au service ou contractée soit en accomplissant un acte de dévouement dans un intérêt public, soit en exposant ses jours pour sauver une vie d'une ou plusieurs personnes. Le calcul du taux de la rente d'invalidité ne prend en compte que les infirmités ayant un lien direct et certain avec l'accident de service ou de trajet ou la maladie professionnelle.

3. PRESENTATION DETAILLEE DES DECLARATIONS PAR TYPE D'EVENEMENT

3.1. LES ACCIDENTS DE SERVICE

3.1.1. Présentation globale des accidents de service

Tableau 16 : Présentation globale des accidents de service

ACCIDENT DE SERVICE	TOTAL 2008	TOTAL 2009
Population couverte par la BND	218 321	205 392
Evénements	16 537	16 602
<i>dont Evénements avec arrêt</i>	<i>41,6%</i>	<i>43,5%</i>
<i>dont Evénements sans arrêt</i>	<i>58,4%</i>	<i>56,5%</i>
Evénements avec IP	208	218
Exposition au sang	625	581
<i>dont Evénements avec arrêt</i>	<i>7</i>	<i>7</i>
<i>dont Evénements sans arrêt</i>	<i>618</i>	<i>574</i>
Durée de congés associée	253 880	303 259
Moyenne de durée de congés associée	36,9	42,0
Jours d'arrêt	279 509	317 782
Taux de sinistralité	7,6%	8,1%
Taux de fréquence	19,6	21,9
Indice de fréquence	31,5	35,1
Taux de gravité	0,8	1,0

43,5 % des accidents de service ont donné lieu à un arrêt de travail, contre 41,6 % en 2008.

Le taux de sinistralité des accidents de service par rapport à l'effectif couvert est égal à 8,1 % contre 7,6 % en 2008.

La moyenne de durée de congés associée des accidents de service est égale à 42 jours contre 36,9 jours en 2008.

3.1.2. Présentation des accidents de service par axes d'analyse

Tableau 17 : Répartition des accidents de service par sexe

SEXE	EVENEMENTS				Durée congés associée		Jours d'arrêt	Evenements avec IP
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	%	Jours	Moy.		
Femme	5 654	7 827	13 481	81,2%	240 404	42,5	254 095	177
Homme	1 564	1 557	3 121	18,8%	62 855	40,2	63 687	41
TOTAL	7 218	9 384	16 602	100%	303 259	42,0	317 782	218

81,2 % des accidents de service touchent des femmes avec une part des événements avec arrêt de 41,9 %.

La moyenne de la durée de congés associée est de 42,5 jours soit 2,3 jours de plus que les hommes.

Tableau 18 : Répartition des accidents de service par groupe de personnel (données Prorisq)

Groupe de personnel	EVENEMENTS				Durée congés associée	Jours d'arrêt	
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	%		Jours	%
Services de soins	1 027	1644	2671	69,8%	43 029	37 324	55,9%
Techniques et ouvriers	394	276	670	17,5%	16 715	14 145	21,2%
Educatifs et sociaux	144	120	264	6,9%	7 436	11 800	17,7%
Médico-techniques	34	73	107	2,8%	1 774	1 217	1,8%
Direction et personnels administratifs	44	50	94	2,5%	1 695	1 281	1,9%
Hospitalo-universitaires	2	6	8	0,2%	51	51	0,1%
Médicaux hospitaliers	2	2	4	0,1%	22	22	0,0%
Autre personnel	5	1	6	0,2%	384	951	1,4%
TOTAL	1 652	2 172	3 824	100%	71 106	66 791	100%

Ce tableau concerne les seules données Prorisq

Depuis 2005, les accidents de service ont principalement lieu au sein des services de soins (69,8 %). Ils représentent 55,9 % des arrêts pour ce groupe de personnel. Viennent ensuite les personnels techniques et ouvriers avec 17,5 % des événements et 21,2 % des jours d'arrêts.

Graphique 5 : Part des accidents de service avec ou sans arrêt par groupe de personnel (données Prorisq)

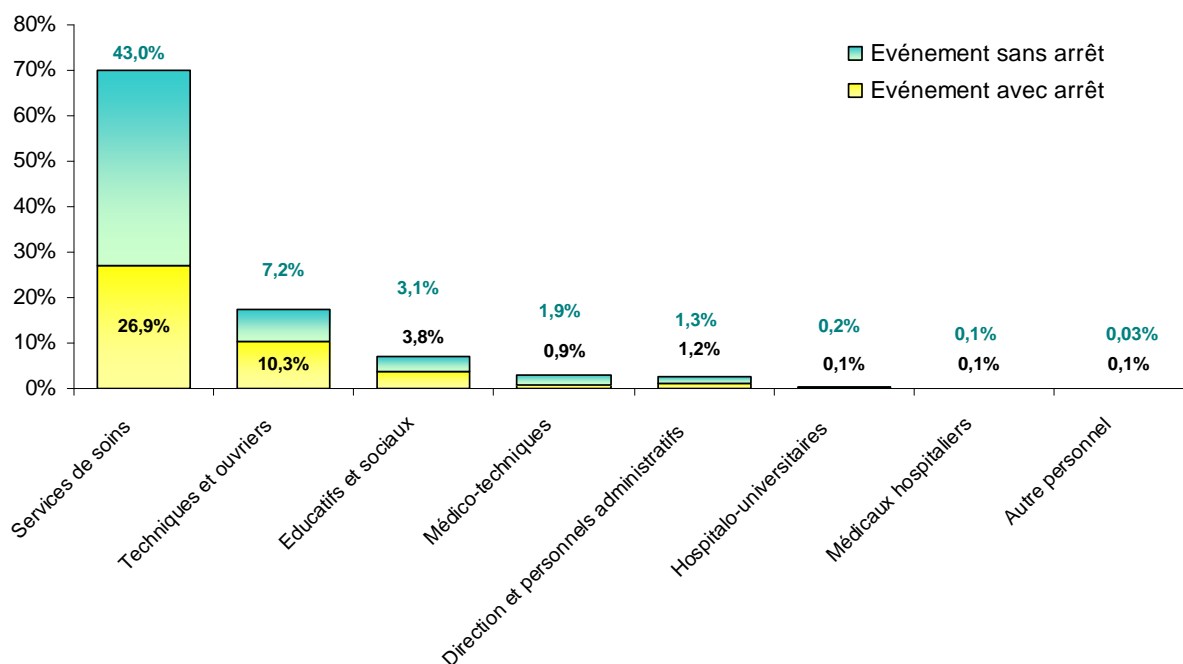


Tableau 19 : Répartition des accidents de service par discipline d'équipement (données Prorisq)

DISCIPLINE D'EQUIPEMENT	Evénements				Durée congés associée	Jours d'arrêt	
	Avec arrêt	Sans arrêt	TOTAL	%		Jours	%
SECTION HOPITAL	718	1 240	1 958	51,2%	59 239	32 758	49,0%
Médecine	193	344	537	14,0%	9 036	9 234	13,8%
Psychiatrie	161	232	393	10,3%	4 597	6 824	10,2%
Chirurgie	116	241	357	9,3%	4 774	5 078	7,6%
Soins de longue durée	87	107	194	5,1%	504	3 539	5,3%
Obstétrique	25	40	65	1,7%	7 553	828	1,2%
Soins de suite ou de réadaptation	23	29	52	1,4%	2 327	1 492	2,2%
Toxicomanie	1	2	3	0,1%	1 387	339	0,5%
Alcoolisme		1	1	0,03%	781		
Autres disciplines de la section hôpital	112	244	356	9,3%	28280	5 424	4270,9%
ADMINISTRATION, SERVICES HOTELIERS ET TECHNIQUES	335	285	620	16,2%	14 407	13 042	19,5%
Services hôteliers et techniques	253	172	425	11,1%	10 675	8 980	13,4%
Administration	82	113	195	5,1%	3732	4 062	6,1%
DISCIPLINES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES	42	35	77	2,0%	1 040	1 265	1,9%
Autres disciplines sociales et médico-sociales	30	29	59	1,5%	764	1 009	1,5%
Hébergement complet pour personnes âgées	12	5	17	0,4%	276	256	0,4%
Hébergement temporaire pour personnes âgées		1	1	0,03%			
FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	5	12	17	0,4%	127	127	0,2%
Non renseignée	552	600	1 152	30,1%	24 573	19 599	29,3%
TOTAL	1 652	2 172	3 824	100%	99 386	66 791	100%

Ce tableau concerne les seules données Prorisq

La section hôpital regroupe la majorité des événements avec 51,2 % et 49 % des jours d'arrêt (contre respectivement 67,4 % et 58,8 % pour 2008 et 75,1 % et 63 % pour 2007).

A noter que 30,1 % des disciplines d'équipement ne sont pas renseignées.

Graphique 6 : Part des accidents de service avec ou sans arrêt par discipline d'équipement (données Prorisq)

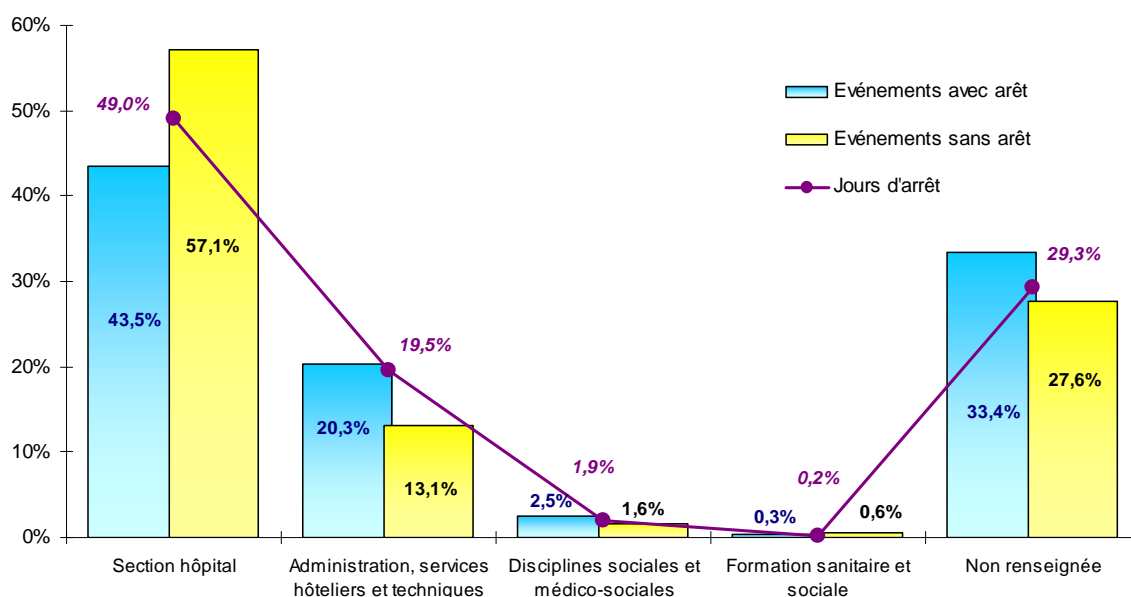


Tableau 20 : Répartition des accidents de service par tranche horaire

Tranche horaire	Evénements féminins			Evénements masculins			TOTAL		Durée congés associée		Jours d'arrêt	
	Total	%	Part des événements avec arrêt	Total	%	Part des événements avec arrêt	Nombre	%	Jours	Moy.	Jours	%
0h à 2h	753	5,6%	41,0%	151	4,8%	45,0%	904	5,4%	17 975	47,7	19 405	6,1%
2h à 4h	190	1,4%	44,7%	33	1,1%	30,3%	223	1,3%	4 977	52,4	5 156	1,6%
4h à 6h	279	2,1%	47,7%	51	1,6%	54,9%	330	2,0%	8 184	50,8	8 734	2,7%
6h à 8h	1 345	10,0%	46,8%	288	9,2%	59,4%	1 633	9,8%	28 490	35,6	33 153	10,4%
8h à 10h	2 472	18,3%	43,0%	681	21,8%	52,9%	3 153	19,0%	57 671	40,6	61 421	19,3%
10h à 12h	2 545	18,9%	40,4%	604	19,4%	49,7%	3 149	19,0%	57 558	43,3	56 743	17,9%
12h à 14h	1 456	10,8%	38,9%	326	10,4%	50,9%	1 782	10,7%	28 331	38,7	30 726	9,7%
14h à 16h	1 440	10,7%	40,2%	441	14,1%	50,3%	1 881	11,3%	34 475	43,0	36 122	11,4%
16h à 18h	1 102	8,2%	42,6%	215	6,9%	41,4%	1 317	7,9%	21 865	39,1	23 431	7,4%
18h à 20h	1 023	7,6%	40,3%	169	5,4%	39,6%	1 192	7,2%	20 750	43,3	19 820	6,2%
20h à 22h	524	3,9%	45,0%	109	3,5%	50,5%	633	3,8%	15 725	54,0	14 500	4,6%
22h à 24h	352	2,6%	40,6%	53	1,7%	52,8%	405	2,4%	7 258	42,4	8 571	2,7%
TOTAL	13 481	100%	41,9%	3 121	100%	50,1%	16 602	100%	303 259	42,0	317 782	100%

Les deux tranches horaires 8h à 10h et 10h à 12h, avec 19 % des accidents de service recensés, correspondent aux tranches modales, tranches comportant le plus d'accidents (19,8 % en 2008 et 20 % en 2007, pour la première tranche ; 18,7 % en 2008 et 18,5 % en 2007, pour la deuxième tranche).

L'observation de la moyenne de durée de congés associée montre que la gravité des accidents se situe entre 20 h et 22 h (54 jours) et 2h et 4h (52,4 jours).

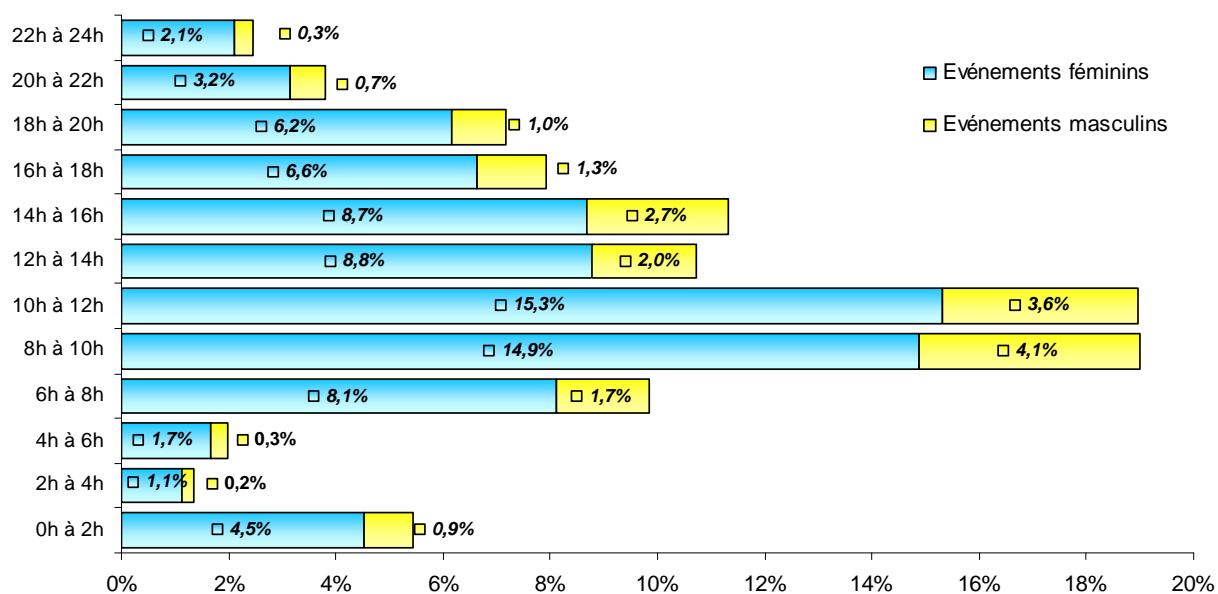
Graphique 7 : Répartition des accidents de service par sexe et tranche horaire

Tableau 21 : Répartition des accidents de service par élément matériel (niveau 1)

Elément matériel	EVENEMENTS			Durée congés associée	Jours d'arrêt
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL		
Effort lié à la manutention de malades	1 947	1 122	3 069	89 693	93 368
Chute de plain-pied	1 431	1 149	2 580	63 225	64 361
Manipulation d'outils ou d'instruments coupants, piquants ou tranchants souillés (sang, urine, produit biologique, etc.)	230	2 268	2 498	5 505	5 574
Effort lié à la manipulation de charges	890	519	1 409	40 904	40 778
Objet ou masse en mouvement accidentel ou non	558	796	1 354	17 320	17 695
Contact avec un malade agité	461	867	1 328	21 764	23 787
Chute de hauteur	357	283	640	18 781	22 586
Contact / projection avec sang , urine , produit biologique, etc. sur peau lésée, muqueuses et yeux	10	537	547	160	157
Contact avec produits toxiques, corrosifs, irritants, nocifs, caustiques, sous toutes formes (y compris antimicrobiens)	59	220	279	2 003	1 133
Manipulation d'objets, d'outil à main / instruments portatifs	95	134	229	2 697	2 632
Eléments matériels regroupés (24 éléments matériels niveau 1)	1 180	1 489	2 669	41 207	45 711
TOTAL	7 218	9 384	16 602	303 259	317 782

L'effort lié à la manutention de malades est à l'origine de 18,5 % des accidents de service (19,1 % en 2008 et 19,6 % en 2007) et occasionnent une moyenne de durée de congés associée de 46,1 jours.

Viennent ensuite les chutes de plain-pied avec 15,5 % (13,5 % en 2008 et en troisième position).

Les manipulations d'outils ou d'instruments coupants, piquants ou tranchants souillés (sang, urine, produit biologique, etc.) arrivent en troisième position avec 15 % des cas (17,7 % en 2008 et en deuxième position).

Les 10 premiers éléments matériels niveau 1 le plus souvent à l'origine d'accidents de service représente 83,9 % des événements (85,2 % en 2008).

Depuis 2005, les premiers éléments matériels niveau 1 le plus souvent à l'origine d'accidents de service sont identiques, quel que soit l'ordre.

13,1 % des éléments matériels ne sont pas renseignés (12,3 % en 2008 et 11,6 % en 2007).

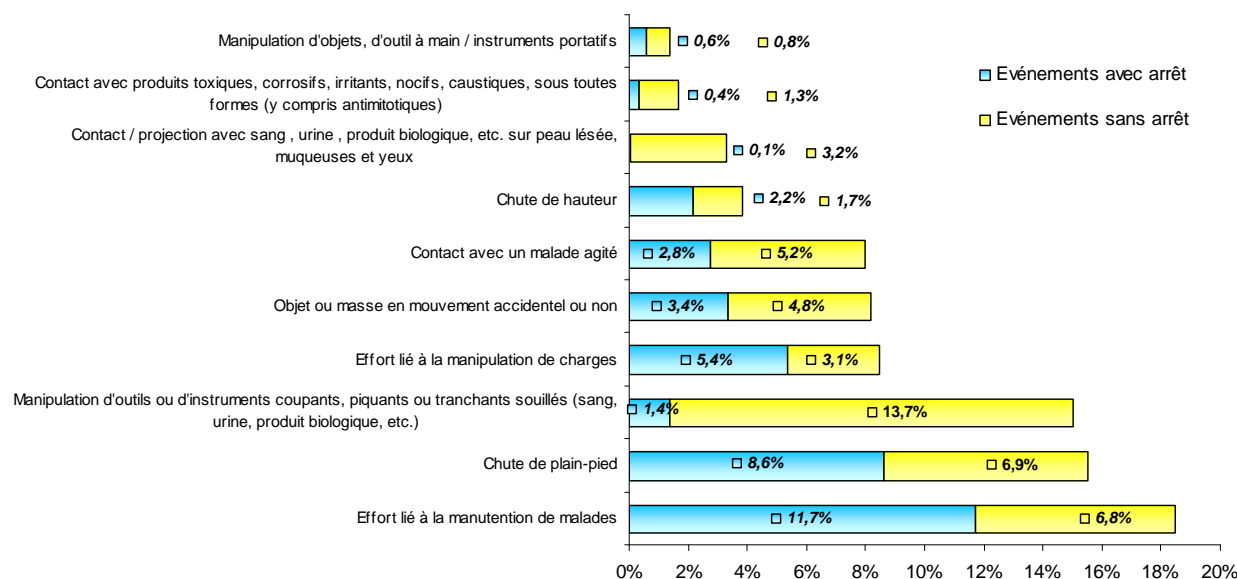
Graphique 8 : Répartition des accidents de service par élément matériel (10 premiers)

Tableau 22 : Répartition des accidents de service par élément matériel (niveau 1 et 2)

Elément matériel	EVENEMENTS			Durée congés associée	Jours d'arrêt
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL		
ACCIDENT HORS OU DANS L'ETABLISSEMENT, PENDANT LES HEURES DE SERVICE AVEC UN VEHICULE					
Bicyclette	5	1	6	88	88
Motocycle, vélomoteur, moto, scooter	2		2	36	36
Véhicule léger (4 roues)	10	5	15	232	194
Véhicule poids lourd		1	1		
Véhicule utilitaire fourgonnette (4 roues)	2		2	176	176
Autre véhicule	43	33	76	3 114	2 790
Non précisé, accident hors ou dans l'établissement, pendant les heures de service avec un véhicule	5	1	6	101	139
Sous total	67	41	108	3 747	3 423
APPAREIL DE LEVAGE / MANUTENTION MUE PAR ENERGIE ELECTRIQUE OU PNEUMATIQUE					
Ascenseurs, monte charge et autres appareils de levage sur guides	2	4	6	18	18
Choc avec un élément fixe (mur, mobilier, etc.) au cours d'un mouvement	20	30	50	735	489
Treuil, lève malade	1		1	6	152
Chariot de propreté	16	14	30	602	709
Chariot transporteur, élévateur					255
Autre - APPAREIL DE LEVAGE / MANUTENTION MUE PAR ENERGIE HUMAINE	10		10	240	197
Non précisé, appareil de levage / manutention mue par énergie électrique ou pneumatique	4	1	5	88	88
Non précisé, appareil de levage / manutention mue par énergie humaine	6	2	8	152	152
Sous total	59	51	110	1 841	2 060
APPAREILS A PRESSION					
Appareils à pression non précisés	1		1	14	14
Sous total	1		1	14	14
APPAREILS METTANT EN OEUVRE DES PRODUITS DANGEREUX OU PROJECTIONS LIQUIDES					
Appareil mettant en oeuvre des produits dangereux ou projections liquides non précisé		1	1		
Sous total		1	1		
APPAREILS OU USTENSILES METTANT EN OEUVRE DES PRODUITS CHAUDS, FOURS, ETUVES, APPAREILS DE CUISSON					
Appareil ou ustensile mettant en oeuvre des produits chauds, four, étuve, appareil de cuisson non précisé		1	1		
Sous total		1	1		
AUTRES ELEMENTS MATERIELS					
Accident en rapport avec une activité sportive professionnelle	9	4	13	350	351
Animaux	10	33	43	222	469
Insectes	2	4	6	6	6
Végétaux		2	2		
Autre élément matériel	712	818	1 530	25 181	28 605
Non précisé, Ne rentrant pas dans une de ces catégories. A préciser	216	361	577	7 581	8 067
Sous total	949	1 222	2 171	33 340	37 498
CHUTE DE HAUTEUR					
Echelle mobile : coulissante FPT/EPA, plate-forme, nacelle	3	3	6	214	108
Escalier	48	29	77	3 248	3 731
Supports de fortune	1		1	16	16
Toiture, terrasse, verrière, plancher ou faux plafond	2	1	3	244	244
Trou, tranchée, excavation, fosse ou bassin	4		4	386	250
Emplacements et surfaces pour accident avec dénivellation non précisés	2		2	84	84
Véhicule à l'arrêt					110
Non précisé, chute ou glissade en dénivelé ou hauteur (descente de bus, escalier, escabeau, marches)	299	250	549	14 673	18 127
Sous total	359	283	642	18 865	22 670
CHUTE DE PLAIN-PIED					
Présence de débris, de feuilles mortes, de gravillons	10	4	14	673	620
Présence de neige, de verglas, d'eau					1 465
Présence d'obstacles abandonnés ou entreposés provisoirement	10	9	19	535	700
Présence d'obstacles fixes permanents : autres	11	11	22	339	339
Présence d'obstacles fixes permanents : bordure de trottoir	6	4	10	176	176
Présence d'obstacles fixes permanents : mobilier urbain	8	7	15	340	229
Sol en pente ou état défectueux	17	13	30	1 336	1 100
Sol glissant	134	114	248	4 486	3 409
Emplacements et surfaces pour accident de plain-pied non précisés	2	2	4	136	136
Non précisé, chute ou glissade de plain-pied	1 236	987	2 223	55 376	56 359
Sous total	1 434	1 151	2 585	63 397	64 533
CONTACT AVEC PRODUITS TOXIQUES, CORROSIFS, IRRITANTS, NOCIFs, CAUSTIQUES, SOUS TOUTES FORMES (Y COMPRIS ANTIMITOTIQUES)					
Acides forts, acide nitrique, chlorhydriques sulfuriques alcalins forts, soude caustique, potasse		6	6		
Antibiotiques		1	1		
Détergent	2	21	23	40	40
Eau de Javel	3	5	8	72	72
Formol		1	1		
Oxyde de carbone	1	1	2	14	14
Poussières délétères ou toxiques	1		1	5	5
Produit lessiviel	1	3	4	2	2
Vapeur de solvant gaz toxiques, nocif, irritant	1		1	338	158
Non précisé, contact avec produits toxiques, corrosifs, irritants, nocifs, caustiques, sous toutes formes (y compris antimittotiques)	50	182	232	1 532	842
Sous total	59	220	279	2 003	1 133
CONTACT AVEC UN MALADE AGITE					
Agression par famille du malade	1	3	4	4	37
Agression par malade	410	815	1 225	18 676	21 390
Agression par un autre agent	3		3	46	46
Agression par un tiers	4	2	6	600	622
Autre type d'agression	14	4	18	883	525
Non précisé, contact avec un malade agité	29	43	72	1 555	1 167
Sous total	461	867	1 328	21 764	23 787

Tableau 22 : Répartition des accidents de service par élément matériel (niveau 1 et 2)
suite

Elément matériel	EVENEMENTS			Durée congés associée	Jours d'arrêt
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL		
CONTACT / PROJECTION AVEC SANG , URINE , PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC. SUR PEAU LESEE, MUQUEUSES ET YEUX					
Contact/projection avec sang sur peau lésée, muqueuses et yeux	7	463	470	146	132
Contact/projection avec urine sur peau lésée, muqueuses et yeux		7	7		
Contact/projection produit biologique sur peau lésée, muqueuses et yeux	1	30	31	10	10
Autre projection	2	19	21	4	4
Non précisé, contact / projection avec sang , urine , produit biologique, etc. sur peau lésée, muqueuses et yeux		18	18		11
Sous total	10	537	547	160	157
DIVERS					
Rixe, attentat, agression, personne excitée		1	1		
Autre machine		1	1		11
Sous total		2	2		11
EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES					
Barrière de lit	2	5	7	55	55
Brancard	5	8	13	140	326
Carton, paquet, colis, drap, caisse, palette, vrac	57	29	86	1 918	2 324
Corbeille poubelle ronde, coffre a outil, récipients	5	2	7	159	468
Dossiers médicaux	5	10	15	258	246
Mobilier de bureau, table, chaise, armoire	11	13	24	370	370
Mobilier : table, chaise, lit.	29	21	50	1 591	1 012
Pièces matériel machines, appareils	7	12	19	61	94
Porte ou portail d'un dépôt, d'un bâtiment ou d'un véhicule	9	17	26	223	473
Sac de poubelle, sac à linge, sac de ciment, sac d'enrobé	21	5	26	1 331	641
Seau, bidon, container	11	7	18	235	414
Autre objet en cours de manipulation	40	28	68	1 916	2 702
Non précisé, effort lié à la manipulation de charges	688	362	1 050	32 647	31 653
Sous total	890	519	1 409	40 904	40 778
EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES					
Manipulation effectuée avec coéquipier avec aide technique	3	7	10	54	356
Manipulation effectuée avec coéquipier sans aide technique	130	91	221	5 972	5 031
Manipulation effectuée par agent seul avec aide technique	3	3	6	209	224
Manipulation effectuée par agent seul sans aide technique	111	77	188	6 262	5 834
Non précisé, effort lié à la manutention de malades	1 700	944	2 644	77 196	81 923
Sous total	1 947	1 122	3 069	89 693	93 368
ELECTRICITE					
Electricité non précisée	1	2	3	34	34
Non précisé, électricité	17	27	44	219	230
Sous total	18	29	47	253	264
INCENDIE, EXPLOSION, APPAREIL METTANT EN OEUVRE DES PRODUITS OU ELEMENTS CHAUDS (FOUR, ETUVE, APPAREIL DE CUISSON, CAFETIERE, MICRO-ONDE, ETC.)					
Appareil à cuisson restaurant	4	1	5	100	100
Appareil de chauffage		1	1		
Autre appareil mettant en ouvre des produits chauds	38	78	116	595	466
Non précisé, incendie, explosion, appareil mettant en ouvre des produits ou éléments chauds (four, étuve, appareil de cuisson, cafetière, micro-onde, etc.)	11	17	28	310	188
Sous total	53	97	150	1 005	754
MANIPULATION D'OBJETS, D'OUTIL A MAIN / INSTRUMENTS PORTATIFS					
Marteau, masse, massette	2		2	54	38
Meuleuse	1	2	3	2	2
Pelle, balai, pioche, bêche	5		5	260	140
Perceuse a main, chignoles	1		1	12	12
Taille-haie	1		1	31	31
Tenaille, arrache clous	1		1	19	19
Tondeuse		1	1		
Tournevis		2	2		
Autre outil à main - MANIPULATION D'OBJETS, D'OUTIL A MAIN / INSTRUMENTS PORTATIFS	53	98	151	1 311	1 372
Autre outil mécanique guide a la main	7	10	17	128	128
Non précisé, manipulation d'objets, d'outil à main / instruments portatifs	24	21	45	880	890
Sous total	95	134	229	2 697	2 632

Tableau 22 : Répartition des accidents de service par élément matériel (niveau 1 et 2)
suite

Elément matériel	EVENEMENTS			Durée congés associée	Jours d'arrêt
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL		
MANIPULATION D'OUTILS OU D'INSTRUMENTS COUPANTS, PIQUANTS OU TRANCHANTS SOUILLES (SANG, URINE, PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC.)					
Aiguille creuse	1	88	89	3	3
Aiguille de chambre implantable		10	10		
Aiguille de suture	1	17	18	5	5
Aiguille EEG		19	19		
Aiguille épicroânienne		32	32		
Aiguille IM		15	15		
Aiguille IV		16	16		
Aiguille, morceaux de verre, conserve dans sac, bac, vrac	4	86	90	137	420
Aiguille sous cutanée		98	98		
Aiguille vacutainer		3	3		
Bistouri, scalpel à usage unique	4	27	31	215	184
Bris de verre	1	15	16	12	16
Cathéter artériel		11	11		
Cathéter court		15	15		
Cathéter long à valve		1	1		
Cisaille, ciseau à branches	2	5	7	15	15
Couteau, tranche, serpette	14	7	21	269	368
Lame		22	22		30
Lame de bistouri	1	17	18	6	6
Lancette dextro		20	20		
Matériel à hémoculture		1	1		
Matériel chirurgical	3	27	30	139	130
Tondeuse, raseuse		4	4		
Trancheuse à bord et matière similaire	3		3	22	16
Trocard, scie chirurgicale		8	8		
Non précisé, manipulation d'outils ou d'instruments coupants, piquants ou tranchants souilles (sang, urine, produit biologique, etc.)	196	1 704	1 900	4 682	4 381
Sous total	230	2 268	2 498	5 505	5 574
MISE EN ŒUVRE DE FLUIDES ET RECIPIENTS SOUS PRESSION					
Chaudière, autoclave	1		1	62	16
Réservoir ou bouteille sous pression		4	4		
Non précisé, mise en oeuvre de fluides et récipients sous pression	7	17	24	70	70
Sous total	8	21	29	132	86
OBJET OU MASSE EN MOUVEMENT ACCIDENTEL OU NON					
Chute de matériaux, caisse, pièces stockées	17	41	58	615	546
Rupture de matériel ou de matériaux	6	15	21	278	207
Autre mouvement accidentel	53	76	129	1 505	1 948
Non précisé, objet ou masse en mouvement accidentel ou non	482	664	1 146	14 922	14 994
Sous total	558	796	1 354	17 320	17 695
OBJETS EN COURS DE MANIPULATION OU DE TRANSPORT MANUEL					
Corbeille, poubelle, coffre à outils, tonneau	1		1	11	11
Poteau, piquet	1		1	3	3
Vrac, carton, palette, caisse, paquet, colis					32
Sous total	2		2	14	46
OBJETS, MASSES, PARTICULES EN MOUVEMENT ACCIDENTEL					
Autres objets, masses, particules en mouvements accidentel		1	1		
Sous total		1	1		
OUTILS A MAIN					
Outil à main non précisé		1	1		
Sous total		1	1		
RAYONNEMENTS IONISANTS OU NON (Y COMPRIS MANIPULATION DE SOURCES RADIOACTIVES SOUS FORME SCLEE OU NON SCLEE)					
Non précisé, rayonnements ionisants ou non (y compris manipulation de sources radioactives sous forme scellée ou non scellée)	3	5	8	195	150
Sous total	3	5	8	195	150
SPORT					
Poteau, filet, ballon	1		1	85	85
Sous total	1		1	85	85
TRANSPORT DE MALADES					
Transport de malades	11	6	17	264	205
Sous total	11	6	17	264	205
VAPEURS, GAZ ET POUSSIÈRES DELETERES					
Vapeurs, gaz et poussières délétères non précisés	1		1	7	7
Sous total	1		1	7	7
VEHICULES (A L'EXCLUSION DES CHARIOTS DE MANUTENTION ET DES ENGIN DE TERRASSEMENT)					
Véhicule utilitaire fourgonnette (4 roues)		1	1		
Sous total		1	1		
VIOLENCE					
Physique		1	1		
Sous total		1	1		
ELEMENT MATERIEL NON PRECISE					
Elément matériel non précisé	2	7	9	54	852
Sous total	2	7	9	54	852
TOTAL	7 218	9 384	16 602	303 259	317 782

Les données Prorisq sont plus détaillées que les informations recueillies par l'assureur.

CF : Zoom sur les risques routiers répertoriés avec des items d 'élément matériel' page 47
CF : Zoom sur les risques psychosociaux (RPS) répertoriés avec des items d 'élément matériel' page 48

Tableau 23 : Répartition des accidents de service par siège de lésion

Siège des lésions	EVENEMENTS				Durée congénés associée	Jours d'arrêt
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	%		
COLONNE VERTEBRALE						
Cervicale	233	128	361	2,1%	11 568	13 317
Coccyx	15	10	25	0,1%	309	315
Dorsale	360	279	639	3,8%	10 475	9 875
Lombaire	288	150	438	2,6%	11 283	10 843
Sacrum	63	41	104	0,6%	2 947	3 192
Non précisé - colonne vertébrale	14	6	20	0,1%	755	967
Sous total	973	614	1 587	9,4%	37 337	38 509
MAINS						
Annulaire	22	59	81	0,5%	434	434
Auriculaire	23	45	68	0,4%	649	654
Index	37	233	270	1,6%	991	1 265
Majeur	36	141	177	1,1%	856	859
Paume et dos	142	395	537	3,2%	4 483	5 141
Plusieurs doigts	315	972	1 287	7,6%	8 266	8 413
Pouce	44	227	271	1,6%	1 296	1 159
Pouce et index	272	1 342	1 614	9,6%	7 088	7 206
Autre doigt	1	10	11	0,1%	19	9
Non précisé - mains	18	46	64	0,4%	456	810
Sous total	910	3 470	4 380	26,0%	24 538	25 950
MEMBRES INFERIEURS (PIEDS EXCEPTES)						
Cheville, cou de pied	623	308	931	5,5%	24 406	21 142
Cuisse	60	71	131	0,8%	1 293	1 527
Genou	585	521	1 106	6,6%	34 033	32 894
Hanche	45	48	93	0,6%	1 584	1 891
Jambe	135	147	282	1,7%	5 354	5 553
Non précisé membres inférieurs (pieds exceptés)	3	5	8	0,05%	151	293
Sous total	1 451	1 100	2 551	15,1%	66 821	63 300
MEMBRES SUPERIEURS						
Avant-bras	66	198	264	1,6%	2 646	3 000
Bras	130	180	310	1,8%	9 374	7 099
Coude	123	128	251	1,5%	7 084	8 083
Epaule	597	394	991	5,9%	41 208	49 118
Poignet	381	281	662	3,9%	19 887	21 562
Non précisé - membres supérieurs	2	5	7	0,04%	91	338
Sous total	1 299	1 186	2 485	14,8%	80 290	89 200
PIEDS						
Orteils	162	175	337	2,0%	4 076	4 476
Plante et dessus	114	144	258	1,5%	3 392	2 979
Talon	31	27	58	0,3%	1 733	1 997
Non précisé - pieds	29	9	38	0,2%	618	520
Sous total	336	355	691	4,1%	9 819	9 972
TÊTE (YEUX EXCEPTES)						
Appareil auditif	2	10	12	0,1%	9	534
Bouche	11	101	112	0,7%	131	236
Cou (sauf vertèbres cervicales)	104	83	187	1,1%	3 376	3 517
Face (sauf nez et bouche)	62	260	322	1,9%	1 729	1 867
Nez	34	117	151	0,9%	700	495
Région crânienne	132	221	353	2,1%	4 127	5 541
Non précisé - tête (yeux exceptés)	18	12	30	0,2%	523	523
Sous total	363	804	1 167	6,9%	10 595	12 713
TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE)						
Abdomen	48	54	102	0,6%	1 789	1 899
Bassin	24	29	53	0,3%	742	1 079
Organes génitaux	3	1	4	0,02%	135	135
Région lombaire	1 515	639	2 154	12,8%	61 609	69 724
Thorax	162	151	313	1,9%	4 757	4 712
Non précisé - tronc (colonne vertébrale exceptée)	13	31	44	0,3%	347	634
Sous total	1 765	905	2 670	15,8%	69 379	78 183
YEUX						
Yeux	64	620	684	4,1%	872	631
Sous total	64	620	684	4,1%	872	631
NON PRECISE						
Non précisé	199	439	638	3,8%	7 938	7 268
Sous total	199	439	638	3,8%	7 938	7 268
TOTAL	7 360	9 493	16 853	100%	307 589	325 726
<i>Rappel des données (occurrences uniques)</i>	<i>7 218</i>	<i>9 384</i>	<i>16 602</i>		<i>303 259</i>	<i>317 782</i>

Il peut y avoir plusieurs sièges de lésion pour un même événement.

Les parties du corps les plus exposées aux blessures sont d'abord les mains (26 %), le tronc - colonne vertébrale exceptée (15,8 %), les membres inférieurs – pieds exceptés (15,1 %) et les membres supérieurs (14,8 %).

L'analyse dans le détail, montre que la région lombaire avec 12,8 % (6,9 % en 2008) et le pouce et l'index avec 9,6 % (10,9 %) sont les sièges les plus touchés. Viennent ensuite le genou avec 6,6 % (6% en 2008) et la cheville, cou de pied avec 5,5 % (5,2 % en 2008).

Les accidents touchant l'épaule ne représentent que 5,9 % des événements, mais occasionnent une moyenne de durée congés associée la plus élevée avec 69 jours.

Graphique 9 : Répartition des accidents de service par siège de lésion (niveau 1)

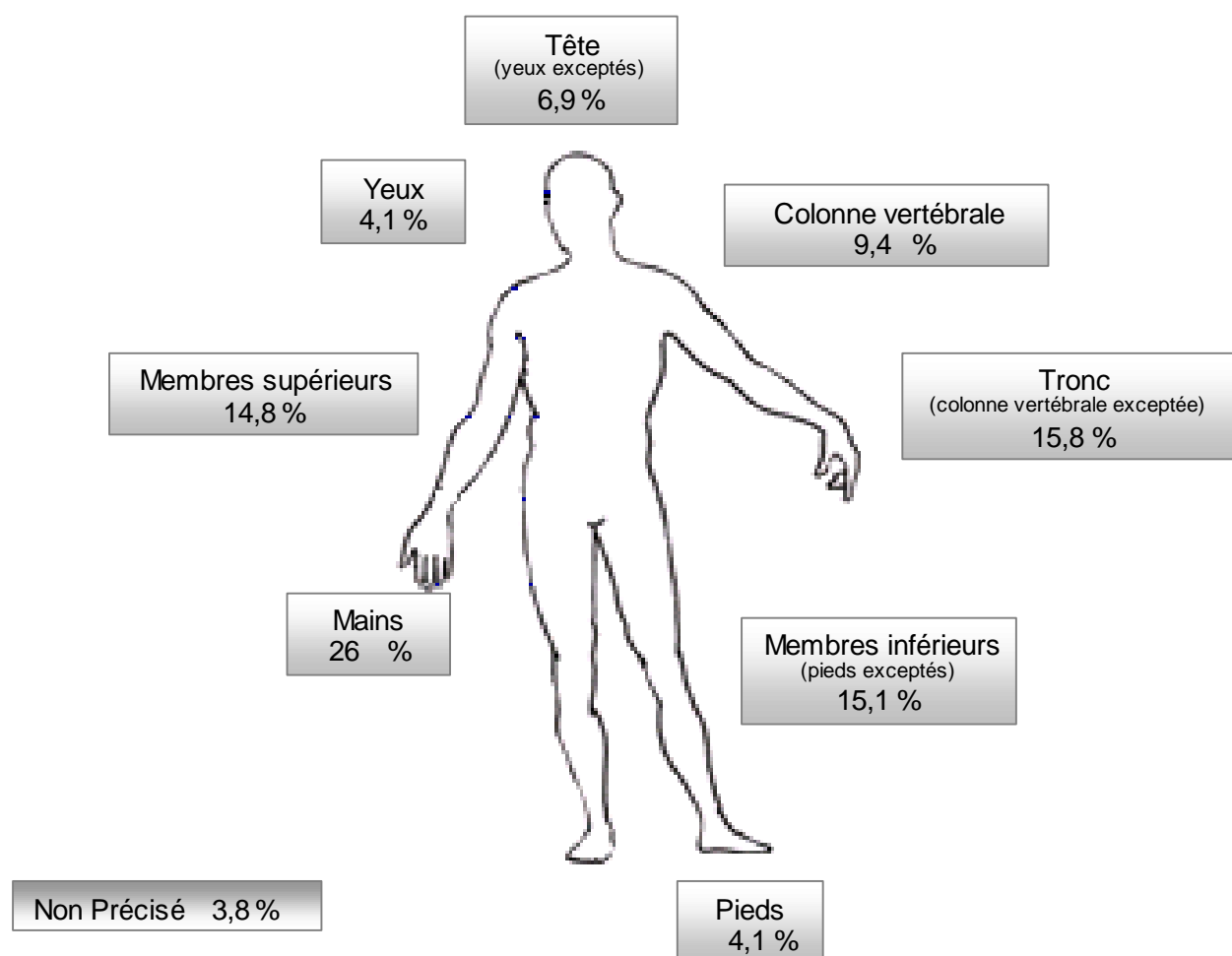


Tableau 24 : Répartition des accidents de service par nature de lésion

Nature des lésions	EVENEMENTS				Durée congés associée	Jours d'arrêt
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	%		
Atteinte ostéo-articulaire et/ou musculaire (entorse, douleurs d'effort, etc.)	3 939	1 738	5 677	33,7%	180 478	192 580
Contusion, hématome	2 036	2 953	4 989	29,6%	66 003	68 806
Piqûre	25	2 104	2 129	12,6%	395	752
Plaie	377	1 040	1 417	8,4%	6 560	7 485
Présence de corps étrangers	24	415	439	2,6%	234	247
Fracture	336	82	418	2,5%	25 159	24 908
Brûlure physique, chimique	100	211	311	1,8%	2 284	1 695
Réaction allergique ou inflammatoire cutanée ou muqueuse	93	128	221	1,3%	5 506	5 433
Lésion potentiellement infectieuse due au produit biologique	3	150	153	0,9%	54	54
Atteintes sensorielles	58	70	128	0,8%	2 688	3 772
Amputation	34	34	68	0,4%	1 505	1 310
Lésions nerveuses	52	13	65	0,4%	3 577	6 064
Intoxication par ingestion, par inhalation, par voie percutanée	10	40	50	0,3%	494	143
Lésions internes	30	19	49	0,3%	1 112	1 386
Lésions de nature multiple	26	12	38	0,2%	768	1 465
Morsure	5	24	29	0,2%	495	176
Commotion, perte de connaissance	21	7	28	0,2%	353	718
Asphyxie	2	4	6	0,04%	12	12
Electrisation, électrocution		1	1	0,01%		
Autre nature de lésion	189	448	637	3,8%	7 010	8 720
TOTAL	7 360	9 493	16 853	100%	304 687	325 726
Rappel des données (occurrences uniques)	7 218	9 384	16 602		303 259	317 782

Il peut y avoir plusieurs natures de lésion pour un même événement.

Les lésions résultant des accidents sont d'abord les atteintes ostéo -articulaire et/ou musculaire avec 33,7 % (32,5 % en 2008, 30,8 % en 2007 et 29,9 en 2006 où elles arrivaient en deuxième position).

Puis viennent les contusions ou hématomes avec 29,6 % (30,5 % en 2008, 30,6 % en 2007 et 30,8 % en 2006 où elles arrivaient en tête).

Enfin, en troisième, les piqûres avec 12,6 % (13,5 % en 2008, 13,9 % en 2007 et 14,2 % en 2006).

Cependant les accidents entraînant des morsures et des fractures restent les accidents les plus graves et occasionnent respectivement une moyenne de durée congés associée de 99 jours et 74,9 jours.

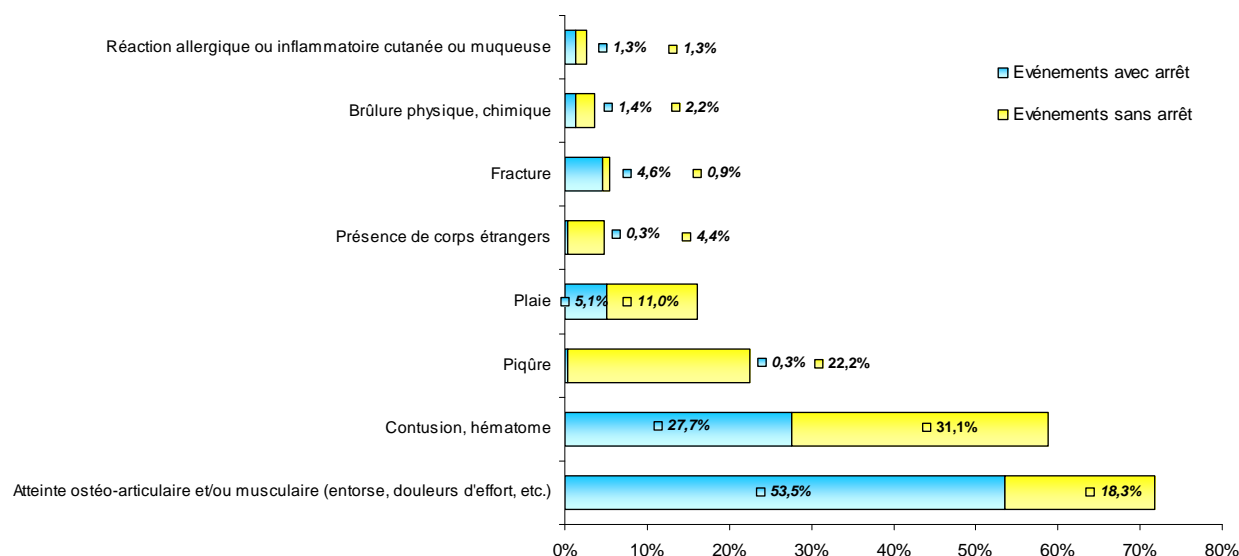
Graphique 10 : Répartition des accidents de service par nature de lésion

Tableau 25 : Répartition des accidents de service par élément matériel et siège de lésion

Élément matériel niveau et siège de lésion	Colonne vertébrale	Mains	Membres inférieurs (pieds exceptés)	Membres supérieurs	Pieds	Tête (yeux exceptés)	Tronc (colonne vertébrale exceptée)	Yeux	Non précisé	Total
Effort lié à la manutention de malades	666	168	153	662	24	75	1 317	5	34	3 104
Chute de plain-pied	211	117	1 313	411	132	105	212	1	165	2 667
Manipulation d'outils ou d'instruments coupants, piquants ou tranchants souillés (sang, urine, produit biologique, etc.)	11	2 280	33	72	24	18	34	21	8	2 501
Effort lié à la manipulation de charges	271	167	85	308	40	40	493	7	14	1 425
Contact avec un malade agité	111	198	90	348	8	346	167	27	89	1 384
Objet ou masse en mouvement accidentel ou non	67	458	134	162	221	178	68	50	19	1 357
Chute de hauteur	67	25	281	104	36	42	68	2	29	654
Contact / projection avec sang, urine, produit biologique, etc. sur peau lésée, muqueuses et yeux		274	3	19	4	48	3	191	10	552
Contact avec produits toxiques, corrosifs, irritants, nocifs, caustiques, sous toutes formes (y compris antimototiques)	2	16	6	27	2	28	29	157	20	287
Manipulation d'objets, d'outil à main / instruments portatifs	17	139	19	23	9	11	5	8		231
Incendie, explosion, appareil mettant en oeuvre des produits ou éléments chauds (four, étuve, appareil de cuisson, cafetière, micro-onde, etc.)	2	49	4	56	5	12	8	7	8	151
Accident hors ou dans l'établissement, pendant les heures de service avec un véhicule	22	11	19	18	8	11	9	1	11	110
Appareil de levage / manutention mue par énergie électrique ou pneumatique		22	12	10	8	8	3			63
Appareil de levage / manutention mue par énergie humaine	9	11	10	7	6	3	2			48
Electricité	2	10	5	10	2	5	5	4	4	47
Mise en oeuvre de fluides et récipients sous pression		4	1	4	3	5	2	6	4	29
Transport de malades	5	1	1	6	2		2			17
Rayonnements ionisants ou non (y compris manipulation de sources radioactives sous forme scellée ou non scellée)		3		2		2			1	8
Divers			1	3			1			5
Objets en cours de manipulation ou de transport manuel	1					2		1		4
Objets, masses, particules en mouvement accidentel		1		1						2
Sport	1					1				2
Appareils mettant en oeuvre des produits dangereux ou projections liquides		1								1
Appareils à pression									1	1
Appareils ou ustensiles mettant en oeuvre des produits chauds, fours, étuves, appareils de cuisson				1						1
Outils à main		1								1
Vapeurs, gaz et poussières délétères									1	1
Véhicules (à l'exclusion des chariots de manutention et des engins de terrassement)						1				1
Violence						1				1
Autres éléments matériels	122	423	381	231	157	225	241	196	213	2 067
Élément matériel non précisé		1					1		7	9
Total	1 587	4 380	2 551	2 485	691	1 167	2 670	684	638	16 853

Il peut y avoir plusieurs sièges de lésion ou plusieurs éléments matériels pour un seul événement.

Les accidents les plus nombreux sont liés à l'effort lors de la manutention de malades (3 104 événements) et lèsent essentiellement le tronc (42,4 %) la colonne vertébrale (21,5 %) et les membres supérieurs (21,3 %).

Viennent ensuite les chutes de plain-pied (2 667 événements) qui touchent essentiellement les membres inférieurs – pieds exceptés (49,2 %), les membres supérieurs (15,4 %) et le tronc – colonne vertébrale exceptée (7,9 %).

Les accidents dus à la manipulation d'outils ou d'instruments coupants, piquants ou tranchants souillés - sang, urine, produit biologique, etc. viennent en troisième position (2 501 événements) et touchent essentiellement les mains (91,2 %).

Tableau 26 : Répartition des accidents de service par facteur potentiel (données Prorisq)

Facteur Potentiel	EVENEMENTS			Durée congés associée	Jours d'arrêt
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL		
MACHINE - MATERIEL					
Mauvaise coordination, mauvaise synchronisation des actions	9	12	21	239	196
Défaillance du matériel, matériaux	21	25	46	1 059	1 188
Protection insuffisante	1	12	13	20	20
Outil ou matériel en mauvais état	12	7	19	715	697
Protection inexistante	1	3	4	46	46
Inadaptation des machines, outils, notices...	1	1	2	18	48
Manque de préparation, d'organisation de l'activité	1		1	13	13
Protection individuelle mal adaptée ou endommagée		5	5		
Non-rangement, rangement inapproprié de matériel, matériaux					13
Mauvaise conception outil ou machine / ambiance	2	3	5	455	252
Sout total	48	68	116	2 565	2 473
MAIN D'OEUVRE - HUMAIN					
Autre facteur de type individuel	169	127	296	9 924	6 968
Mauvaise posture de travail ou manutention	182	148	330	6 950	6 645
Accident causé par un tiers	117	224	341	7 229	5 194
Non port des EPI ou EPC		12	12		
Non respect d'une procédure ou instruction	1	8	9	24	179
Utilisation inappropriée du matériel	5	7	12	51	51
Inaptitude physique ou mentale	1	1	2	28	28
Sout total	475	527	1 002	24 206	19 065
MANAGEMENT					
Défaut de communication entre individus et équipes		1	1		
Interférence d'équipes de travail (coactivité,...., etc.)		1	1		
Contraintes de temps	3		3	22	22
Sout total	3	2	5	22	22
MATIERE					
Défaillance du matériau utilisé		8	8		19
Produits chimiques incompatibilité entre eux pouvant détériorer		1	1		
Détérioration des produits	1		1	8	8
Sout total	1	9	10	8	27
METHODE - ORGANISATION					
Incident de manoeuvre	146	346	492	5 064	6 154
Mauvaise coordination, mauvaise synchronisation des actions	26	57	83	632	775
Manque de préparation, d'organisation de l'activité	3	2	5	77	32
Mode opératoire inapproprié	8	31	39	369	369
Intervention en cours de fonctionnement					379
Absence d'outil adéquat	5	2	7	38	38
Non-application ou application incomplète de procédure	1	6	7	17	17
Sout total	189	444	633	6 197	7 764
MILIEU - ENVIRONNEMENT					
Etat, nature du sol, du support	135	94	229	5 824	4 812
Chute, projection de matière ou de matériel	21	31	52	625	1 068
Encombrement, exigüité des lieux	9	11	20	241	328
Mauvaises conditions climatiques	12	8	20	401	339
Travail en hauteur	1	2	3	164	61
Non rangement ,rangement inapproprié de matériel,matériaux	4	22	26	40	40
Nuisances chimiques (produits corrosifs, toxiques)	4	1	5	39	39
Stockage inapproprié de matériel, matériaux		4	4		
Accès au poste de travail défectueux	2	3	5	7	7
Exposition à des conditions de circulation difficiles	5	3	8	209	209
Nuisances physiques (bruits, vibration, chaleur,...)		1	1		68
Préoccupation de l'hygiène et de la sécurité insuffisante		2	2		
Dispositif de signalisation chantier mobile absent, défectueux ou inadapté		1	1		
Surpeuplement des locaux de travail	2	2	4	177	87
Sout total	195	185	380	7 727	7 058
RISQUE LIE A L'ARTICULATION DES TACHES					
Mauvaise coordination, mauvaise synchronisation des actions					5
Sout total					5
RISQUES GENERAUX					
Méconnaissance individuelle des risques					2
Sout total					2
AUTRE FACTEUR					
Autre facteur	83	121	204	3 764	2 777
Sout total	83	121	204	3 764	2 777
NON ANALYSE					
Non précisé	658	816	1 474	26 617	27 598
Sout total	658	816	1 474	26 617	27 598
TOTAL	1 652	2 172	3 824	71 106	66 791

Ce tableau concerne les seules données Prorisq.

Il peut y avoir plusieurs facteurs potentiels sélectionnés pour un seul événement.

Le facteur potentiel le plus important est en relation avec la main d'œuvre – humain (26,2 %) suivi de la méthode et l'organisation (16,6 %). Vient ensuite le milieu-environnement (9,9 %). Il est à noter que les facteurs non analysés représentent 38,5 % des événements.

Graphique 11 : Répartition des accidents de service avec ou sans arrêt par facteur potentiel (niveau 1)

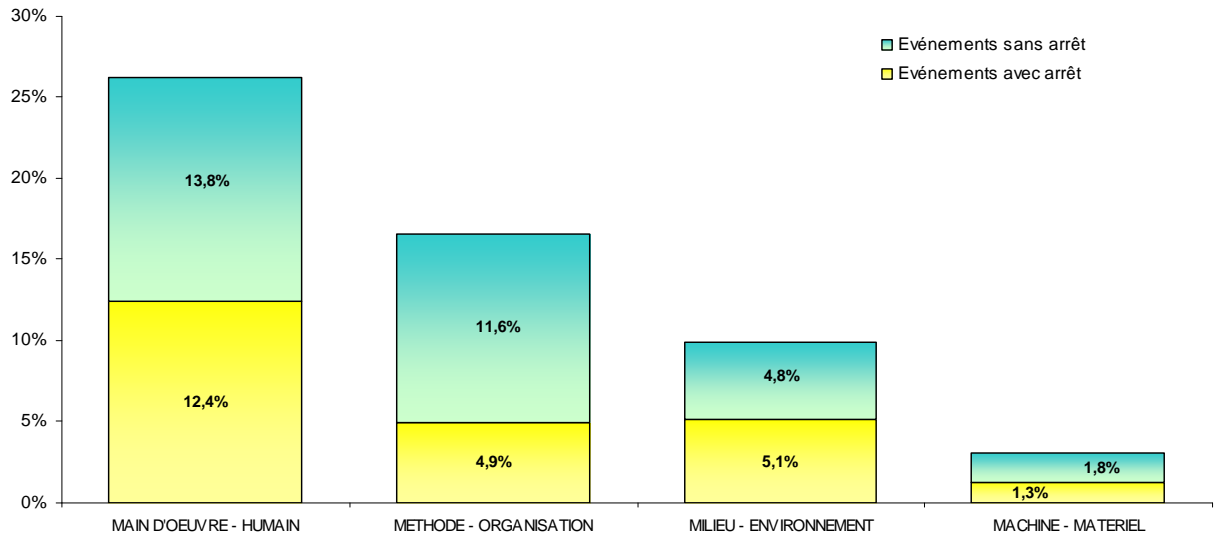


Tableau 27 : Répartition des accidents de service par tâche exercée

Tâche exercée	Evénements			Durée congénés associée	Jours d'arrêt
	Avec arrêt	Sans arrêt	TOTAL		
ACTE MEDICAL					
Accouchement	1	3	4	64	75
Biopsie		1	1		
Intervention chirurgicale		1	1		
Intervention petite chirurgie		1	1		
Sous-total	1	6	7	64	75
ACTIONS THERAPEUTIQUES					
Ablation d'une perfusion IV		1	1		
Ablation d'une perfusion sous-cutanée		1	1		
Catheter court (dépose)		1	1		
Catheter court (pose)		9	9		
En désobstruant cath, tub, (surpression)		2	2		
Injection intramusculaire		5	5		
Injection intra-tubulaire		2	2		
Injection intraveineuse directe		5	5		
Injection sous-cutanée		28	28		
Installation d'une perfusion IV	1	7	8	41	41
Installation d'une perfusion sous-cutanée		1	1		
Intervention sur chambre implantable		2	2		
Manipulation d'un drainage chirurgical		1	1		
Autre action thérapeutique	1	2	3	37	37
Non précisé - ACTIONS THERAPEUTIQUES	745	2 387	3 132	29 279	33 942
Sous-total	747	2 454	3 201	29 357	34 020
ALIMENTATION DES MALADES					
Aide alimentation du malade					15
Distribution plat	4	1	5	49	49
Autre tâche liée à l'alimentation des malades	1		1	8	8
Non précisé - ALIMENTATION DES MALADES	426	411	837	15 167	15 370
Sous-total	431	412	843	15 224	15 442
AUTRES SOINS					
Aide à la demande du malade	2	4	6	12	12
Aide chirurgicale (instrumentation)		8	8		
Aide pour procédure infirmière		5	5		252
Aide pour procédure médicale		6	6		
Contention malade agité	9	11	20	598	303
Autre tâche liée aux soins		1	1		
Non précisé - AUTRES SOINS	1	6	7	137	11
Sous-total	12	41	53	747	578
CIRCULATION					
A l'intérieur du service	26	46	72	403	943
Interservice	10	5	15	573	1 418
Self - service	1	1	2	16	4
Tour de surveillance		1	1		
Vestiaire - service	4	3	7	723	314
Autre tâche liée à la circulation	2	1	3	30	395
Non précisé - CIRCULATION	821	774	1 595	32 817	44 836
Sous-total	864	831	1 695	34 562	47 910
COORDINATION CONTROLE SURVEILLANCE ACCUEIL					
Accueil, surveillance, contrôle... autre	2	2	4	21	21
Non précisé - COORDINATION CONTROLE SURVEILLANCE ACCUEIL	2	1	3	85	85
Sous-total	4	3	7	106	106
ENTRETIEN, NETTOYAGE ET RANGEMENT					
Non précisé - ENTRETIEN, NETTOYAGE ET RANGEMENT DES LOCAUX					11
Sous-total					11
KINESITHERAPIE					
Rééducation kiné autres		1	1		
Rééducation respiratoire	1		1	168	168
Non précisé - KINESITHERAPIE	3	11	14	66	332
Sous-total	4	12	16	234	500
LINGE					
Rangement du linge propre	3	1	4	80	80
Transport du linge propre	1	1	2	31	31
Transport du linge sale	1	3	4	30	30
Autre manipulation du linge	1	1	2	6	6
Non précisé - LINGE	137	113	250	6 806	7 606
Sous-total	143	119	262	6 953	7 753
MAINTENANCE ET REPARATION MEDICO-TECHNIQUES					
Exploration radiologique invasive (angiographie...)		1	1		
Radiographie simple	1	3	4	164	91
Autre tâche liée à la maintenance et à la réparation	3	4	7	39	39
Non précisé - MAINTENANCE ET REPARATION MEDICO-TECHNIQUES		3	3		1 039
Sous-total	4	11	15	203	1 169

Tableau 27 : Répartition des accidents de service par tâche exercée (suite)

Tâche exercée	Evénements			Durée congés associée	Jours d'arrêt
	Avec arrêt	Sans arrêt	TOTAL		
MANIPULATION DE DECHETS					
Conditionnement de déchets	1		1	15	15
Incinération des déchets		1	1		
Transport conteneur d'objets piquants ou tranchants		2	2		
Transport et manipulation de sacs poubelles	1	5	6	52	52
Autre manipulation de déchets	1		1	107	107
Non précisé - MANIPULATION DE DECHETS	39	119	158	1 452	1 759
Sous-total	42	127	169	1 626	1 933
METHODES DIAGNOSTIQUES					
Manipulation d'une ligne artérielle		2	2		
Prélèvement sanguin artériel (gaz du sang et autre)		1	1		
Prélèvement sanguin avec système sous vide (type VACUT)		1	1		
Prélèvement sanguin capillaire (DEXTOSTIX, MINI-HEMATOCRI)		3	3		
Prélèvement sanguin hémoculture		5	5		
Prélèvement sanguin intraveineux direct		9	9		
Prélèvement sanguin intraveineux sur catheter veineux		2	2		
Non précisé - METHODES DIAGNOSTIQUES		1	1		
Sous-total		24	24		
MOBILISATION DU MALADE					
Aide à la marche du malade	4	1	5	110	120
Aide déshabillage malade	1	1	2	19	19
Brancardage		1	1		
Coucher de malade	5	2	7	364	88
Lever de malade	4	4	8	61	61
Rehaussement malade fauteuil	1	2	3	33	38
Rehaussement malade (lit)	10	18	28	158	163
Transfert brancard-lit	1		1	69	69
Transfert brancard-table	1	3	4	8	8
Transfert fauteuil-fauteuil (chaise-pot, chaise-balance, etc.)	1	1	2	45	45
Transfert fauteuil-lit	4	3	7	25	25
Transfert lit-fauteuil	4	4	8	84	84
Transfert malade (autre)	2		2	20	20
Transfert table-brancard	1		1	74	74
Transport de malade	5	5	10	98	116
Autre tâche de mobilisation du malade	4	3	7	62	62
Non précisé - MOBILISATION DU MALADE	1 031	659	1 690	52 162	59 418
Sous-total	1 079	707	1 786	53 392	60 410
NETTOYAGE ET ENTRETIEN					
Appareils médicaux		3	3		
Déplacement de mobilier	1	3	4	11	11
Matériel réutilisable (instruments, matériel de labo)	1	4	5	74	74
Sols et surfaces	10	21	31	165	406
Non précisé - NETTOYAGE	388	430	818	15 713	15 338
Sous-total	400	461	861	15 963	15 829
PREPARATION SUBSTANCE					
Non précisé - PREPARATION SUBSTANCE	8	26	34	255	195
Sous-total	8	26	34	255	195
RANGEMENT					
Débarrasser instrumentation chirurgicale		5	5		
Débarrasser matériel après soin ou tâche de labo		7	7		
Autres tâches de rangement		2	2		249
Non précisé - RANGEMENT	7	14	21	191	537
Sous-total	7	28	35	191	786
REEDUCATION HORS KINESITHERAPIE					
Non précisé - REEDUCATION HORS KINESITHERAPIE		1	1		
Sous-total		1	1		
RESTAURATION					
Plonge et vaisselle	1	1	2	164	65
Restauration préparation repas	13	5	18	487	458
Restauration service repas	1	2	3	62	62
Non précisé - RESTAURATION	3	2	5	150	150
Sous-total	18	10	28	863	735
SOINS D'ASPIRATION					
Aspiration des sécrétions (bouche, nez, trachée)		1	1		
Non précisé - SOINS D'ASPIRATION		1	1		
Sous-total		2	2		
SOINS D'ELIMINATION					
Ablation d'une sonde urinaire		1	1		
Aide d'installation sur WC	1		1	42	42
Manipulation d'urinal		1	1		
Soins de stomie		2	2		
Soins d'incontinence	1	7	8	17	17
Autres soins d'élimination		1	1		
Non précisé - SOINS D'ELIMINATION		2	2		
Sous-total	2	14	16	59	59

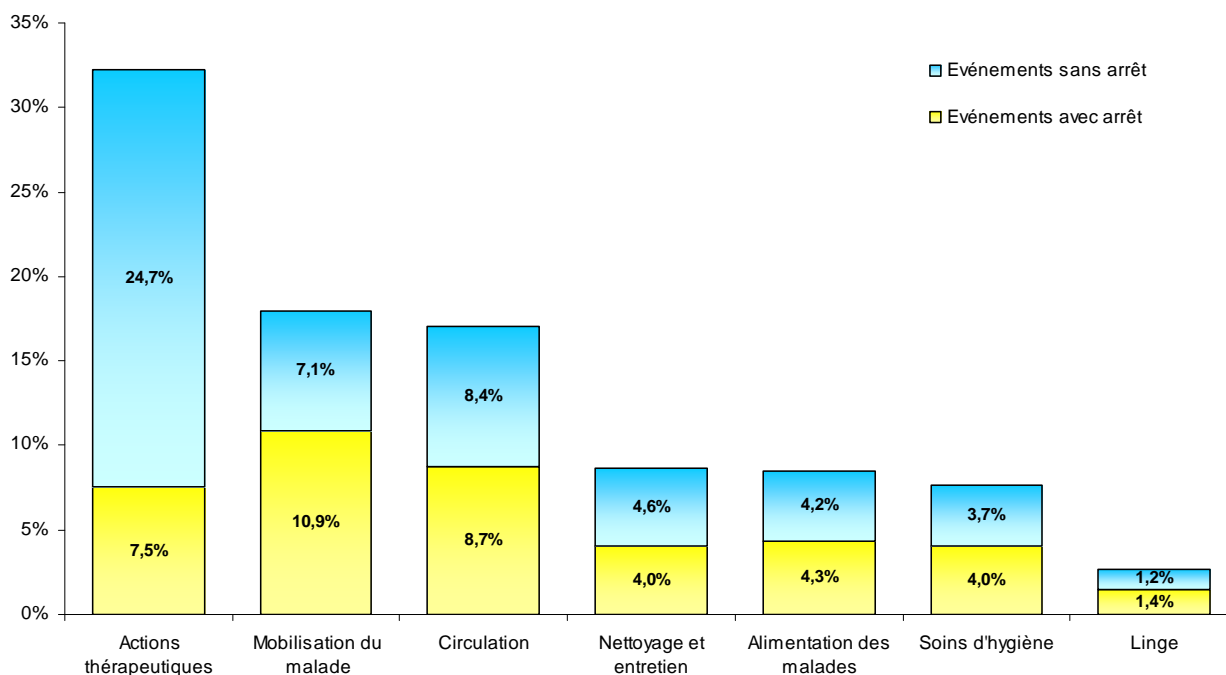
...

Tableau 27 : Répartition des accidents de service par tâche exercée (suite)

Tâche exercée	Evénements			Durée congés associée	Jours d'arrêt
	Avec arrêt	Sans arrêt	TOTAL		
SOINS D'HYGIENE					
Bain du malade		1	1		
Douche du malade	2		2	51	51
Réfection de lit	2	2	4	407	206
Toilette au lit	1	4	5	9	14
Autres soins d'hygiène	1		1	20	20
Non précisé - SOINS D'HYGIENE	392	358	750	18 401	18 319
Sous-total	398	365	763	18 888	18 610
TACHES DE LABORATOIRES					
Examen extemporané (immédiat de produit frais, anapath)	1		1	6	
Non précisé - TACHES DE LABORATOIRES	11	70	81	370	1 137
Sous-total	12	70	82	376	1 137
TRANSPORT					
Transport de matériel	7	9	16	139	221
Non précisé - TRANSPORT	4		4	173	13
Sous-total	11	9	20	312	234
TRAVAIL ADMINISTRATIF					
Non précisé - TRAVAIL ADMINISTRATIF ET SERVICES GENERAUX	1		1	33	33
Sous-total	1		1	33	33
AUTRE TACHE					
Autre tâche	1 593	1 887	3 480	60 756	53 259
Sous-total	1 593	1 887	3 480	60 756	53 259
TACHE NON PRECISEE					
Tâche non précisée	1 437	1 764	3 201	63 095	56 998
Sous-total	1 437	1 764	3 201	63 095	56 998
TOTAL	7 218	9 384	16 602	303 259	317 782

Les actions thérapeutiques concernent 32,3 % des accidents et 16,4 % des arrêts (*hors autre tâche et tâche non précisée*). Cependant, la mobilisation du malade concerne 18% des accidents et 29,1 % des arrêts. En outre, la circulation concerne 17,1 % des accidents et 23,1 % des arrêts. Le classement est identique à ceux des quatre dernières années avec des pourcentages similaires.

Graphique 12 : Répartition des accidents de service avec ou sans arrêt par tâche exercée (hors autre tâche et tâche non précisée)



3.2. LES ACCIDENTS DE TRAJET

3.2.1. Présentation globale des accidents de trajet

Tableau 28 : Présentation globale des accidents de trajet

ACCIDENT DE TRAJET	TOTAL 2008	TOTAL 2009
Population couverte par la BND	218 321	205 392
Evénements	1 214	1 408
dont Evénements avec arrêt	67%	63,8%
Evénements sans arrêt	33%	36,2%
Evénements avec IP	26	34
Evénements mortels	0	0
Durée de congés associée	29 661	35 669
Moyenne de durée de congés associée	36,5	39,7
Jours d'arrêt	28 653	39 057
Taux de sinistralité	0,5%	0,7%
Taux de fréquence	2,3	2,7
Indice de fréquence	3,7	4,4
Taux de gravité	0,1	0,1

63,8 % des accidents de trajet ont donné lieu à un arrêt de travail, contre 67 en 2008. Le taux de sinistralité des accidents de trajet, par rapport à l'effectif couvert, est de 0,7 % (0,5%, en 2008 et 2007). La moyenne de durée de congés associée des accidents de trajet est égale à 39,7 jours, contre 36,5 jours en 2008 et 31,4 jours en 2007.

CF : Zoom sur les risques routiers répertoriés avec des items d 'élément matériel' page 47

3.2.2. Présentation des accidents de trajet par axes d'analyse

Tableau 29 : Répartition des accidents de trajet par sexe

SEXE	EVENEMENTS				Durée congés associée		Jours d'arrêt	Evenements avec IP
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	%	Jours	Moy.		
Femme	746	433	1 179	83,7%	29 864	40,0	30 319	27
Homme	152	77	229	16,3%	5 805	38,2	8 738	7
TOTAL	898	510	1 408	100%	35 669	39,7	39 057	34

83,7 % des accidents de trajet touchent des femmes et entraînent 30 319 jours d'arrêt. Les événements avec arrêt sont largement majoritaires pour la population féminine, avec 83,1 % (81,7 % en 2008 et 85 % en 2007). La durée de congés associée féminine est en moyenne de 40 jours, soit 1,8 jour de plus que celle des hommes.

Tableau 30 : Répartition des accidents de trajet par tranche horaire

Tranche horaire	Evénements féminins			Evénements masculins			TOTAL		Durée congés associée		Jours d'arrêt	
	Total	%	Part des événements avec arrêt	Total	%	Part des événements avec arrêt	Nombre	%	Jours	Moy.	Jours	%
0h à 2h	30	2,5%	70,0%	2	0,9%	50,0%	32	2,3%	1 155	52,5	1 232	3,2%
2h à 4h				1	0,4%	100,0%	1	0,1%	431	431,0	84	0,2%
4h à 6h	65	5,5%	70,8%	16	7,0%	81,3%	81	5,8%	2 782	47,2	2 701	6,9%
6h à 8h	364	30,9%	64,8%	74	32,3%	68,9%	438	31,1%	11 829	41,2	12 863	32,9%
8h à 10h	207	17,6%	50,7%	25	10,9%	52,0%	232	16,5%	3 641	30,9	4 016	10,3%
10h à 12h	43	3,6%	79,1%	12	5,2%	75,0%	55	3,9%	1 214	28,2	1 534	3,9%
12h à 14h	137	11,6%	59,9%	27	11,8%	66,7%	164	11,6%	2 522	25,2	3 049	7,8%
14h à 16h	67	5,7%	68,7%	22	9,6%	81,8%	89	6,3%	2 669	41,7	4 427	11,3%
16h à 18h	105	8,9%	71,4%	25	10,9%	52,0%	130	9,2%	4 759	54,1	3 157	8,1%
18h à 20h	50	4,2%	54,0%	5	2,2%	100,0%	55	3,9%	1 290	40,3	1 857	4,8%
20h à 22h	103	8,7%	67,0%	18	7,9%	50,0%	121	8,6%	3 245	41,6	3 580	9,2%
22h à 24h	8	0,7%	62,5%	2	0,9%	50,0%	10	0,7%	132	22,0	557	1,4%
TOTAL	1 179	100%	63,3%	229	100%	66,4%	1 408	100%	35 669	39,7	39 057	100%

La tranche horaire 6h à 8h, avec 31,1 % des accidents de trajet recensés, correspond à la tranche modale, tranche comportant le plus d'accidents. Elle est suivie de la tranche 8h à 10h avec 16,5 % des événements. Vient ensuite la tranche horaire 12h à 14h avec 11,6 %.

La distinction selon le sexe montre le même ordre dans les tranches horaires pour la population féminine. Pour la population masculine, 6h à 8h est toujours la tranche modale, mais les tranches 12h à 14h et 14h à 16h arrivent en deuxième position, puis les tranches 4h à 6h, 8h à 10h et 16h à 18h en troisième.

A noter que le matin est la période la plus accidentogène. Les tranches modales (6h à 8h et 8h à 10h) représentent 47,6 % des accidents de trajet et ont une moyenne de congés associée de 38,2 jours.

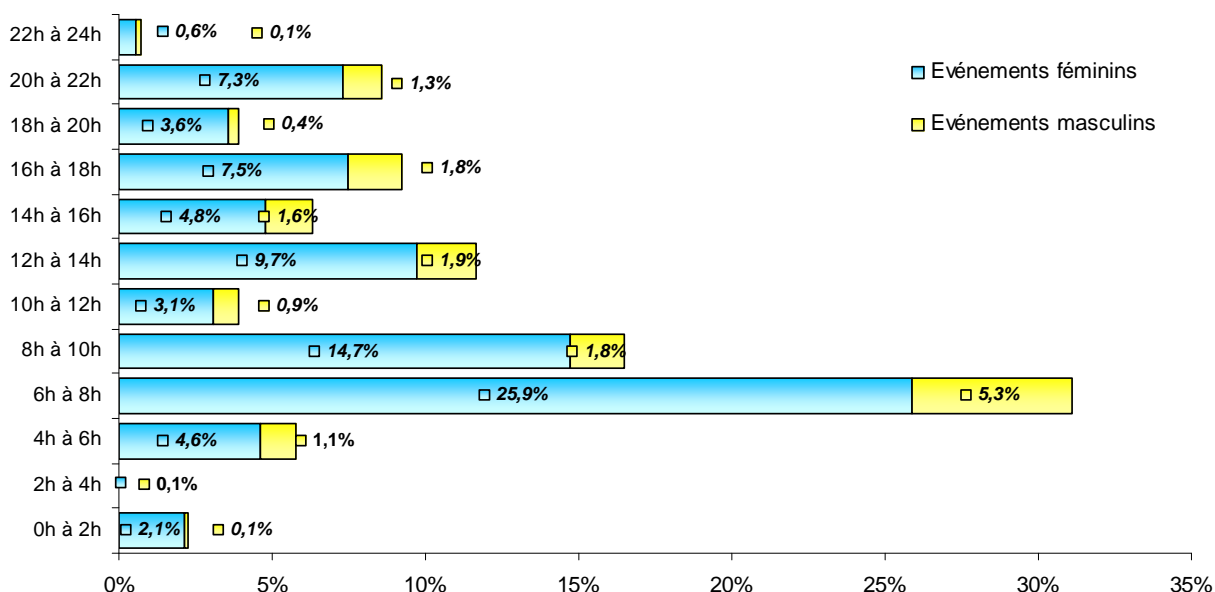
Graphique 13 : Répartition des accidents de trajet par sexe et tranche horaire

Tableau 31: Répartition des accidents de trajet par moyen locomotion

Moyen de locomotion	EVENEMENTS				Durée congés associée		Jours d'arrêt
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	%	Jours	Moy.	
Véhicule personnel	92	41	133	37,0%	2 831	30,8	2 826
Pédestre	46	31	77	21,4%	2 135	46,4	1 775
Véhicule automobile	42	27	69	19,2%	925	22,0	1 452
Bicyclette	18	16	34	9,5%	583	32,4	1 044
Transport en commun	13	7	20	5,6%	532	40,9	376
Vélomoteur, moto	15	4	19	5,3%	485	32,3	776
Autre moyen	3	1	4	1,1%	33	11,0	33
Véhicule de service	1	1	2	0,6%	40	40,0	165
Véhicule de fonction	1	0	1	0,3%	108	108,0	14
TOTAL	231	128	359	100%	7 672	33,2	8 461

Ce tableau concerne les seules données Prorisq

Le moyen de locomotion le plus utilisé lors des accidents de trajet est le véhicule personnel 37 %, suivi des déplacements pédestres 21,4 %.

La tendance est identique à 2008 avec respectivement 36,4 % et 22,8 % ; à 2007 avec 50 % et 15 % ; à 2006 avec 42,2 % et 24 % et à 2005 avec 43,5 % et 27,6 %.

Le nombre de jours d'arrêt 2009 liés aux accidents survenus avec un véhicule personnel représente 33,4 %, suivi des déplacements pédestres 21 %.

Depuis 2007, la catégorie véhicule personnel recense le plus de cas. Cependant, le moyen pédestre reste le plus grave des catégories de moyens de locomotion. Il enregistre 46,4 jours de moyenne de durée de congés associée.

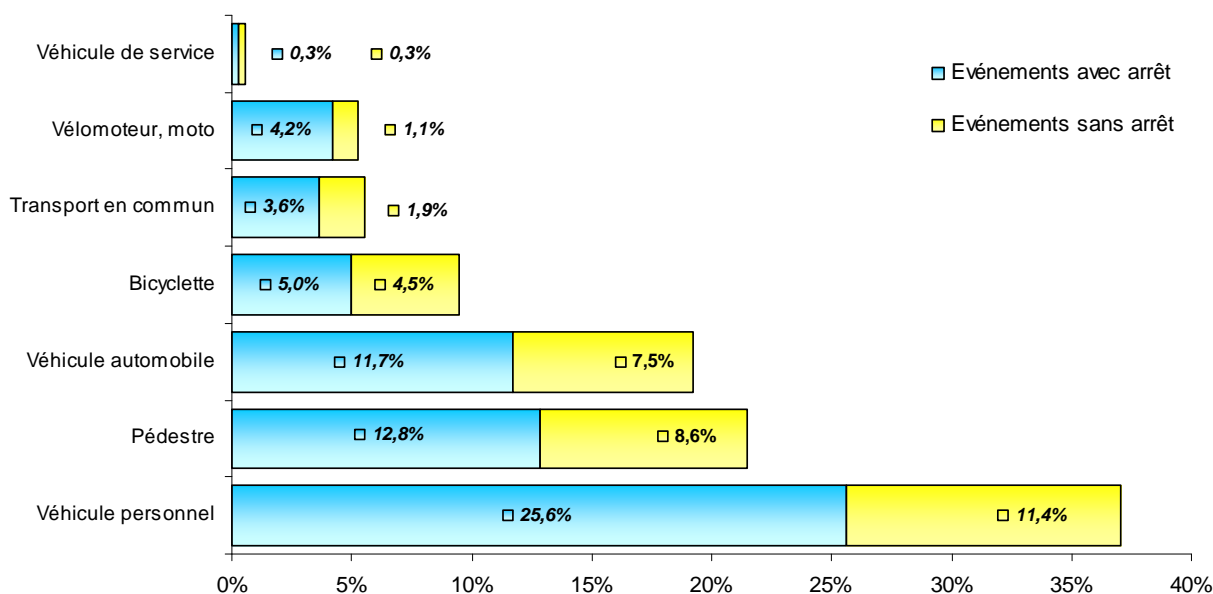
Graphique 14 : Répartition des accidents de trajet moyen de locomotion

Tableau 32: Répartition des accidents de trajet selon la cause de l'accident

Cause de l'accident	EVENEMENTS				Durée congés associée		Jours d'arrêt
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	%	Jours	Moy.	
Collision	101	53	154	42,9%	3 769	37,3	3 516
Conditions météorologiques	42	28	70	19,5%	1 598	38,0	1 959
Sortie de route	17	4	21	5,8%	191	11,2	205
Etat physique	6	6	12	3,3%	250	41,7	427
Incident mécanique	3	4	7	1,9%	39	13,0	39
Agression	3	2	5	1,4%	13	4,3	84
Autre cause	37	24	61	17,0%	1 366	36,9	1 033
Cause non précisée	22	7	29	8,1%	446	20,3	1 198
TOTAL	231	128	359	100%	7 672	33,2	8 461

Ce tableau concerne les seules données Prorisq

Dans les causes précisées (74,9 %), les collisions sont majoritaires avec 42,9 % (contre 18,8 % en 2008).

Puis viennent les conditions météorologiques avec 19,5 % et les sorties de route avec 5,8 %.

A noter que 25,1 % des causes ne sont pas détaillées (10,4 % en 2008 et 70,5 % en 2007).

La France métropolitaine a été marquée par une vague de froid et des épisodes neigeux exceptionnel d'une intensité rarement atteinte en janvier. Février a connu ensuite une seconde tempête, moins sévère mais beaucoup plus étendue, touchant toute une grande moitié nord de la France. Sur les 70 événements ayant pour cause les conditions météorologiques, 77 % se sont produits sur la période d'hiver (janvier, février, novembre et décembre).

Graphique 15 : Répartition des accidents de trajet par cause de l'accident (hors 'autre cause' et 'cause non précisé')

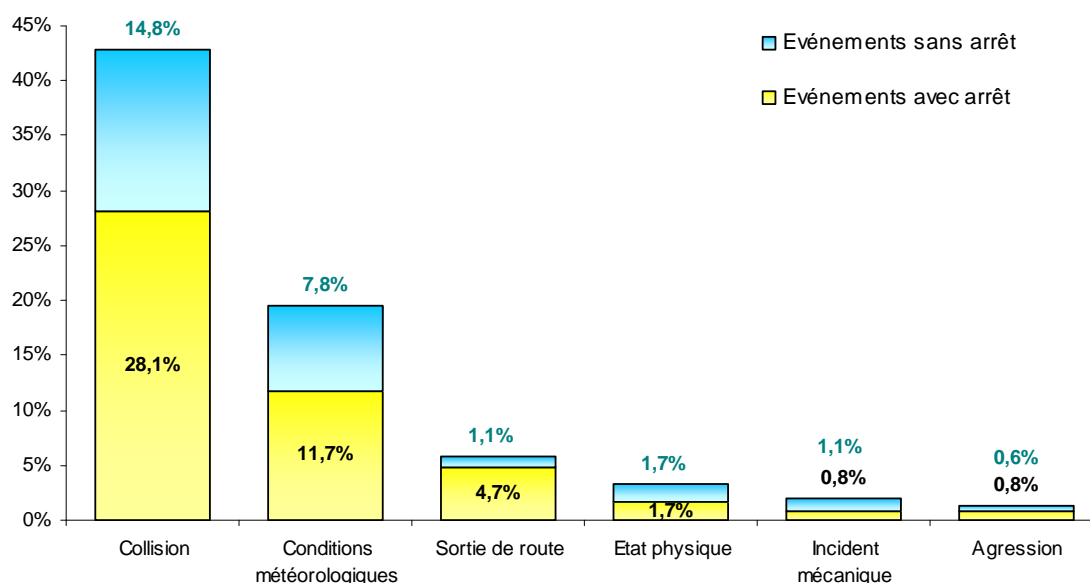


Tableau 33 : Répartition des accidents de trajet par siège de lésion

Siège des lésions	EVENEMENTS				Durée congés associée	Jours d'arrêt
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	%		
COLONNE VERTEBRALE						
Cervicale	184	90	274	18,9%	5600	6145
Coccyx	2	1	3	0,2%	79	79
Dorsale	29	20	49	3,4%	1286	812
Lombaire	9	7	16	1,1%	440	91
Sacrum	9	2	11	0,8%	101	127
Non précisé - colonne vertébrale	3	1	4	0,3%	134	40
Sous total	236	121	357	24,6%	7 640	7 294
MAINS						
Annulaire		1	1	0,1%		81
Auriculaire	3		3	0,2%	11	192
Paume et dos	7	4	11	0,8%	197	356
Plusieurs doigts	11		11	0,8%	142	603
Pouce		1	1	0,1%		90
Pouce et index	11	4	15	1,0%	156	345
Non précisé - mains	2	3	5	0,3%	7	7
Sous total	34	13	47	3,2%	513	1 674
MEMBRES INFERIEURS (PIEDS EXCEPTES)						
Cheville, cou de pied	114	39	153	10,6%	4895	4517
Cuisse	5	3	8	0,6%	43	276
Genou	70	52	122	8,4%	3271	3658
Hanche	12	13	25	1,7%	553	463
Jambe	16	10	26	1,8%	1357	1069
Sous total	217	117	334	23,1%	10 119	9 983
MEMBRES SUPERIEURS						
Avant-bras	5	3	8	0,6%	348	409
Bras	15	6	21	1,4%	988	902
Coude	19	16	35	2,4%	496	770
Epaule	48	25	73	5,0%	3125	4455
Poignet	33	16	49	3,4%	2073	2597
Sous total	120	66	186	12,8%	7 030	9 133
PIEDS						
Orteils	10	4	14	1,0%	302	302
Plante et dessus	14	10	24	1,7%	875	664
Talon	4	2	6	0,4%	159	360
Non précisé - pieds	4		4	0,3%	240	236
Sous total	32	16	48	3,3%	1 576	1 562
TETE (YEUX EXCEPTES)						
Bouche	1	3	4	0,3%	32	44
Cou (sauf vertèbres cervicales)	55	44	99	6,8%	1455	1168
Face (sauf nez et bouche)	5	6	11	0,8%	51	252
Nez	2	7	9	0,6%	26	26
Région crânienne	30	17	47	3,2%	550	1521
Non précisé - tête (yeux exceptés)		1	1	0,1%		
Sous total	93	78	171	11,8%	2 114	3 011
TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE)						
Abdomen	4	4	8	0,6%	45	45
Bassin	5	5	10	0,7%	631	853
Région lombaire	58	22	80	5,5%	2519	2690
Thorax	36	10	46	3,2%	1038	1172
Non précisé - tronc (colonne vertébrale exceptée)						6
Sous total	103	41	144	9,9%	4 233	4 766
YEUX						
Yeux	4	3	7	0,5%	137	156
Sous total	4	3	7	0,5%	137	156
NON PRECISE						
Non précisé	87	68	155	10,7%	3017	4518
Sous total	87	68	155	10,7%	3 017	4 518
TOTAL	926	523	1 449	100%	36 379	42 097
<i>Rappel des données (occurrences uniques)</i>	<i>898</i>	<i>510</i>	<i>1 408</i>		<i>35 669</i>	<i>39 057</i>

Les parties du corps les plus exposées aux blessures sont d'abord la colonne vertébrale, 24,6 % puis les membres inférieurs, 23,1 %. En 2008, l'ordre était inversé avec respectivement, 25,3 % et 23,7 %.

L'analyse dans le détail, montre que les cervicales avec 18,9 % (17,1 % en 2008) et les chevilles, cou de pied avec 10,6 % restent les sièges les plus touchés (11,8 % en 2008).

Le bassin représente 0,7 % des événements, mais occasionne la moyenne du durée de congés associée la plus élevée avec 126,2 jours.

Graphique 16 : Répartition des accidents de trajet par siège de lésion

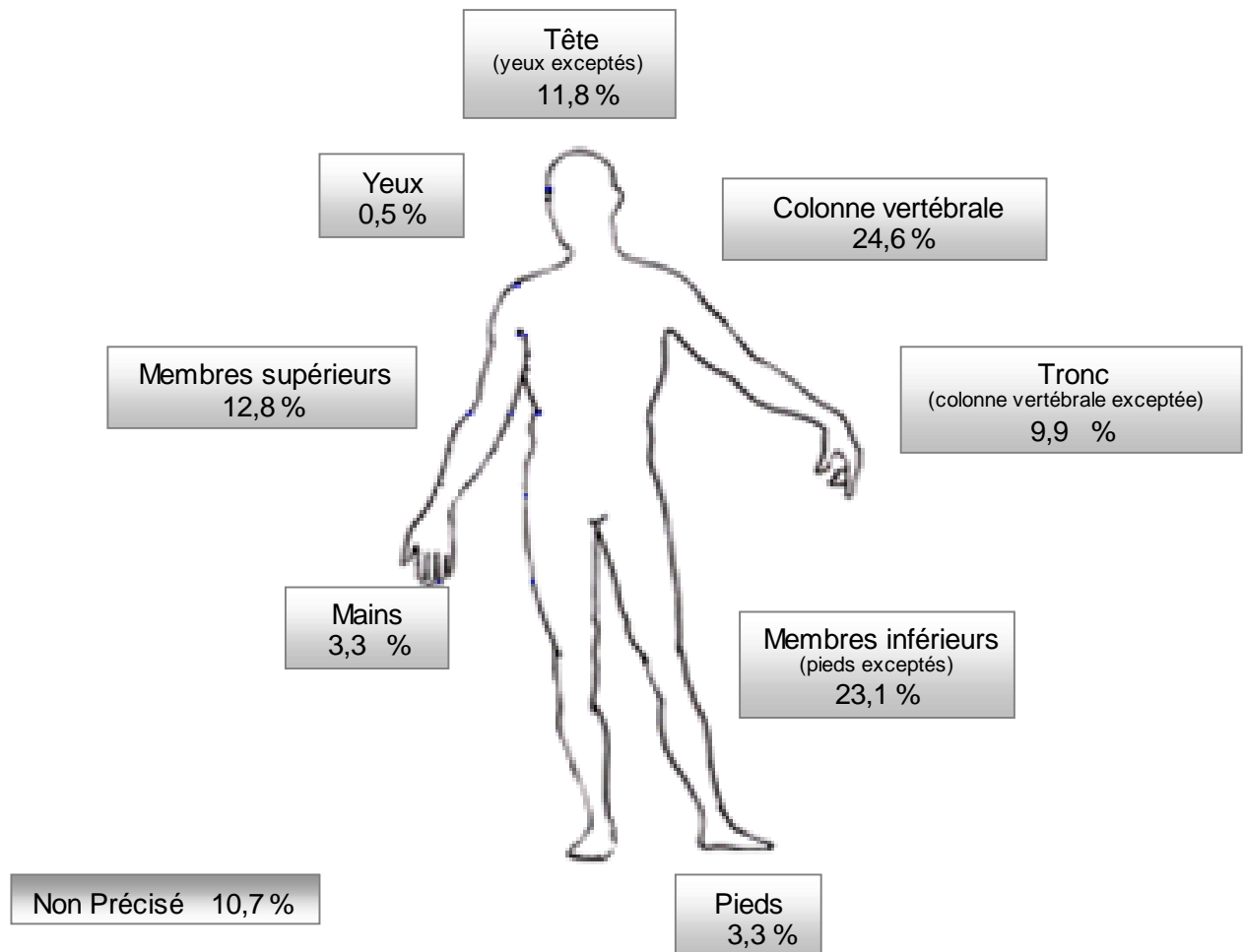
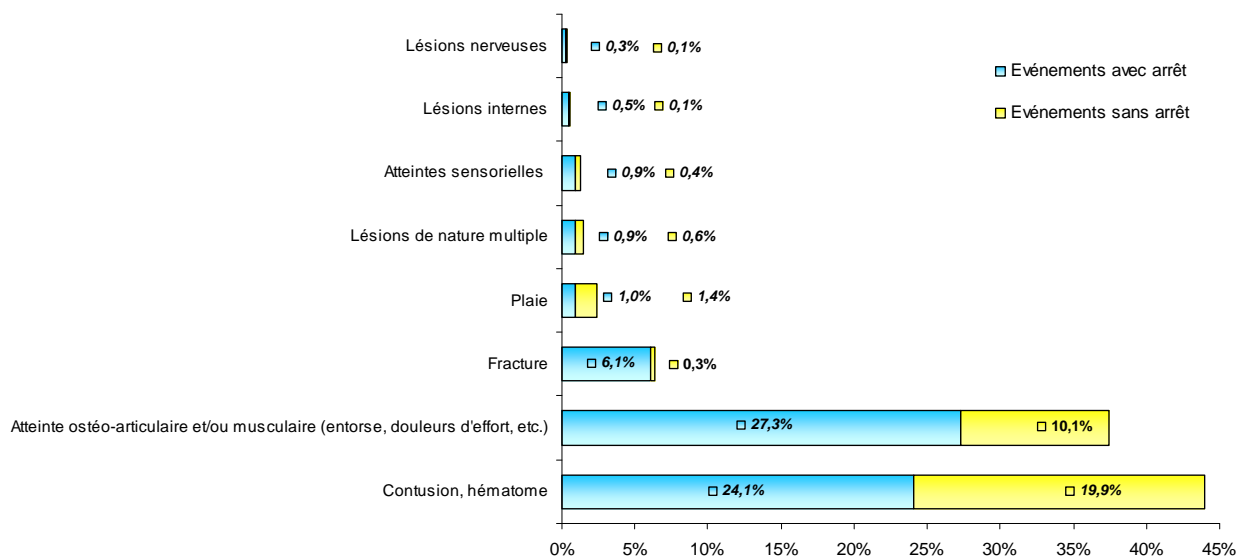


Tableau 34 : Répartition des accidents de trajet par nature de lésion

Nature des lésions	EVENEMENTS				Durée congés associée	Jours d'arrêt
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	%		
Contusion, hématome	349	288	637	44,0%	9 574	10 204
Atteinte ostéo-articulaire et/ou musculaire (entorse, douleurs d'effort, etc.)	395	147	542	37,4%	14 282	16 958
Fracture	88	4	92	6,3%	9 801	10 952
Plaie	14	21	35	2,4%	147	620
Lésions de nature multiple	13	9	22	1,5%	557	843
Atteintes sensorielles	13	6	19	1,3%	135	233
Lésions internes	7	1	8	0,6%	142	97
Lésions nerveuses	4	1	5	0,3%	65	494
Brûlure physique, chimique	3		3	0,2%	7	11
Piqûre	1	2	3	0,2%	1	1
Réaction allergique ou inflammatoire cutanée ou muqueuse	1	1	2	0,1%	135	198
Amputation	1		1	0,1%	57	161
Présence de corps étrangers		1	1	0,1%		
Commotion, perte de connaissance						253
Autre nature de lésion	37	42	79	5,5%	938	1 072
TOTAL	926	523	1 449	100%	35 841	42 097
Rappel des données (occurrences uniques)	898	510	1 408		35 669	39 057

Les lésions résultant des accidents sont d'abord les contusions ou hématomes (44%), puis les atteintes ostéo-articulaires et/ou musculaires (37,4%).

Graphique 17 : Répartition des accidents de trajet par nature de lésion

3.3. LES MALADIES PROFESSIONNELLES

3.3.1. Présentation globale de l'ensemble des maladies professionnelles³

Tableau 35 : Répartition détaillée par type de maladie professionnelle

Type de maladie	EVENEMENTS				Durée congés associée		Jours d'arrêt	Evenements avec IP
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	%	Jours	Moy.		
Maladies professionnelle	677	238	915	99,3%	101 822	150,4	130 580	111
Maladies contractée en service		4	4	0,4%			115	
Maladies à caractère professionnel	1	1	2	0,2%			439	
TOTAL	678	243	921	100%	101 822	150,2	131 134	111

Sur l'ensemble des maladies recensées en 2009, 74 % ont donné lieu à un arrêt, dont la durée moyenne s'élève à 150,2 jours.

3.3.2. Présentation détaillée des maladies professionnelles

Tableau 36 : Répartition détaillée des maladies professionnelles

MALADIE PROFESSIONNELLE	TOTAL 2008	TOTAL 2009
Population couverte par la BND	218 321	205 392
Evénements	789	915
<i>Dont Evénements avec arrêt</i>	553	677
<i>Dont Evénements sans arrêt</i>	236	238
<i>Dont Evénements avec arrêt</i>	70,1%	74,0%
<i>Dont Evénements sans arrêt</i>	29,9%	26,0%
Durée de congés associée	60 780	101 822
Moyenne de durée de congés associée	109,9	150,4
Jours d'arrêt	122 275	130 580
Taux de sinistralité	0,4%	0,4%
Taux de fréquence	1,6	2,1
Indice de fréquence	2,5	3,3
Taux de gravité	0,3	0,4

Le taux de fréquence des maladies professionnelles a progressé de 0,5 point. Il s'établit à 2,1 maladies par million d'heures travaillées.

Il ressort que l'indice de fréquence est égal à 3,3 maladies pour 1 000 agents pour 2009, soit une hausse de 0,8 maladie par rapport à 2008.

³ La maladie est 'professionnelle' si elle est la conséquence directe de l'exposition d'un travailleur à un risque physique, chimique, biologique ou si elle résulte des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle. Pour chaque affection, les conditions à remplir sont précisées dans les tableaux visés à l'article L461-2 du code de la Sécurité sociale.

La notion de maladie à caractère professionnel (MCP) est définie comme toute maladie susceptible d'être d'origine professionnelle qui n'entre pas dans le cadre des tableaux de maladies professionnelles indemnisables

La réglementation applicable à la CNRACL reconnaît pour les fonctionnaires en activité la notion de maladie contractée ou aggravée en service et non celle de maladie professionnelle, admise toutefois au profit de fonctionnaires déjà radiés des cadres. Il s'agit donc d'une maladie ou affection, non nécessairement inscrite aux tableaux des maladies professionnelles. Elle est provoquée par une exposition à un agent pathogène dans l'exercice des fonctions.

3.3.3. Répartition des maladies professionnelles par numéro de tableau

Conformément à la loi du 25 octobre 1919, une maladie peut être reconnue professionnelle si elle figure sur l'un des tableaux annexés au Code de la Sécurité sociale ou au Code rural. Ces tableaux sont créés et modifiés par décret au fur et à mesure de l'évolution des techniques et des progrès des connaissances médicales. Il existe actuellement 114 tableaux au régime général et 57 au régime agricole.

Graphique 18 : Répartition des 5 premières maladies professionnelles (hors 'non précisé')

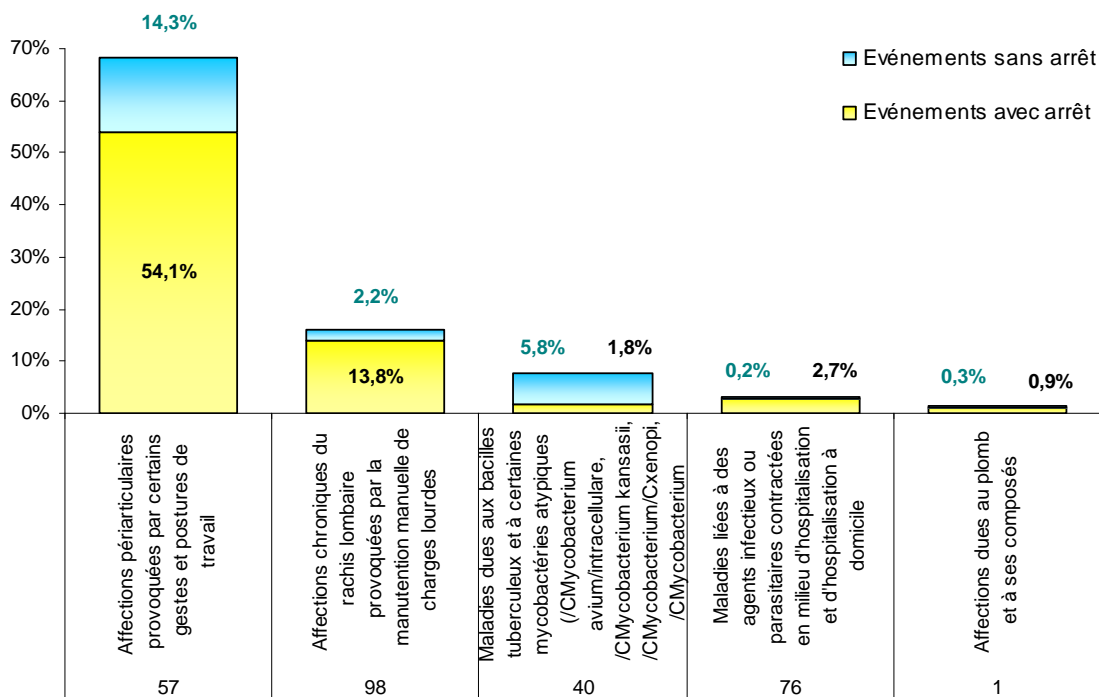


Tableau 37 : Répartition détaillée des maladies professionnelles par numéro de tableau

N°Tableau	EVENEMENTS			Durée congés associée		Jours d'arrêt
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	Jours	Moy.	
1	8	3	11	599	75	1994
3		1	1			
4						365
10		2	2			
15						56
30		6	6			
40	16	51	67	2 059	129	2 126
42		1	1			
45	2		2	103		103
47						364
56						30
57	474	125	599	66407	140	88 951
58	1	1	2	268		226
65	2	2	4	743	372	1232
66		2	2			271
69		1	1			88
74						232
76	24	2	26	374	16	344
78		1	1			169
79	2	1	3	195	98	190
90		1	1			
95		1	1			
97	5	1	6	768	154	550
98	121	19	140	28 297	234	30 948
Non précisé	22	17	39	1 947	89	2 341
TOTAL	677	238	915	101 760	150	130 580
TOTAL hors non précisé	655	221	876	99 813		128 239

Le numéro de tableau 57, Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail est prédominant (*hors maladies non précisées*) avec 71,1 % des cas et 71,5 % des jours d'arrêt.

4. FOCUS

4.1. LE PROGRAMME D' ACTIONS DU FNP ET LA BND

Au regard des enjeux santé sécurité, le FNP retient au titre de ce programme d'actions, six thèmes ou risques prioritaires :

- Evaluation des risques professionnels,
- Cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR),
- Troubles Musculo squelettiques (TMS),
- Risques psychosociaux (RPS),
- Risques routiers professionnels,
- Conception de nouveaux locaux



4.2. ZOOM SUR LES ACCIDENTS ROUTIERS

Le risque routier encouru par les agents fait partie intégrante des risques professionnels.

Le 2ème programme d'action du FNP 2007-2010 a été notamment consacré au développement des démarches de prévention et à l'élaboration de recommandations d'actions telles que le livre blanc sur les véhicules légers en matière de prévention du risque routier professionnel. A ce titre, le FNP poursuit les démarches de prévention auprès des collectivités.

L'analyse des éléments matériels permet de dégager un certain nombre d'accidents de service liés aux risques routiers.

Tableau 38 : Répartition des accidents routiers

Accidents routiers	EVENEMENTS			Durée congés associée		Jours d'arrêt
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	Jours	Moy.	
Accident de service	67	42	109	3 747	55,9	3 423
Accident de trajet	898	510	1 408	35 669	39,7	39 057
TOTAL	965	552	1 517	39 416	40,8	42 480

63,6 % des accidents routiers ont entraîné un arrêt de travail. La moyenne de durée congés associée est de 40,8 jours.

Tableau 39 : Evolution des indicateurs des accidents routiers

Année	Taux de sinistralité	Taux de fréquence	Indice de fréquence	Taux de gravité
2007	0,6%	2,4	3,8	0,1
2008	0,6%	2,5	4,0	0,1
2009	0,8%	3,0	4,8	0,1

De 2007 à 2010, le taux de sinistralité a augmenté de 0,2 point. Le taux de gravité est stable.

4.3. ZOOM SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Le FNP dans son nouveau programme d'action souhaite articuler son action autour de 4 thèmes dont les risques psychosociaux (RPS).

Les risques psychosociaux tels que définis au niveau européen incluent le stress, les violences internes dont le harcèlement moral et sexuel, les violences externes et la souffrance ou le mal-être au travail.

L'origine des risques psychosociaux est multifactorielle : contenu du travail à effectuer, organisation et relations de travail, environnement physique et socio-économique...

Il est donc difficile de les évaluer de manière chiffrée. En effet le phénomène des RPS est complexe et encore mal défini.

Cependant au travers de quelques items des éléments matériels (violence, contact avec personne agitée), une estimation est possible. Elle sera à étudier sur les années à venir.

L'observation des éléments matériels permet de dégager un certains nombres d'événements liés aux RPS : 1 330 événements sont recensés dont 34 % avec arrêt et une moyenne de durée congés associée de 47,2 jours.

Globalement, la part des événements reliés aux RPS est de 8 %.

4.4. ZOOM SUR LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)

Les TMS recouvrent un grand nombre de pathologies et de lésions d'origine professionnelle, touchant les membres supérieurs et inférieurs (épaule ; coude ; poignet ; genou) ainsi que le dos (rachis lombaire) au niveau des articulations.

Ces troubles sont aussi appelés affections péri-articulaires d'hyper sollicitation du fait qu'elles sont souvent liées à des mouvements contraignants, répétitifs et/ou forcés dans le travail.

Douloureuses, les TMS se traduisent par une gêne dans les mouvements, une perte de dextérité, une incapacité à effectuer certains gestes ou à adopter certaines postures, susceptibles d'évoluer en un handicap sérieux et une invalidité physique.

Les TMS sont reconnues d'origine professionnelle en référence aux tableaux « maladies » annexés au Code de la Sécurité sociale :

- Tableau n° 57 « affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail ».
- Tableau n° 69 « affections provoquées par les vibrations et chocs ... ».
- Tableau n° 79 « lésions chroniques du ménisque ».
- Tableau n° 97 « affections du rachis lombaire liées aux vibrations ».
- Tableau n° 98 « affections du rachis lombaire liées aux manutentions »

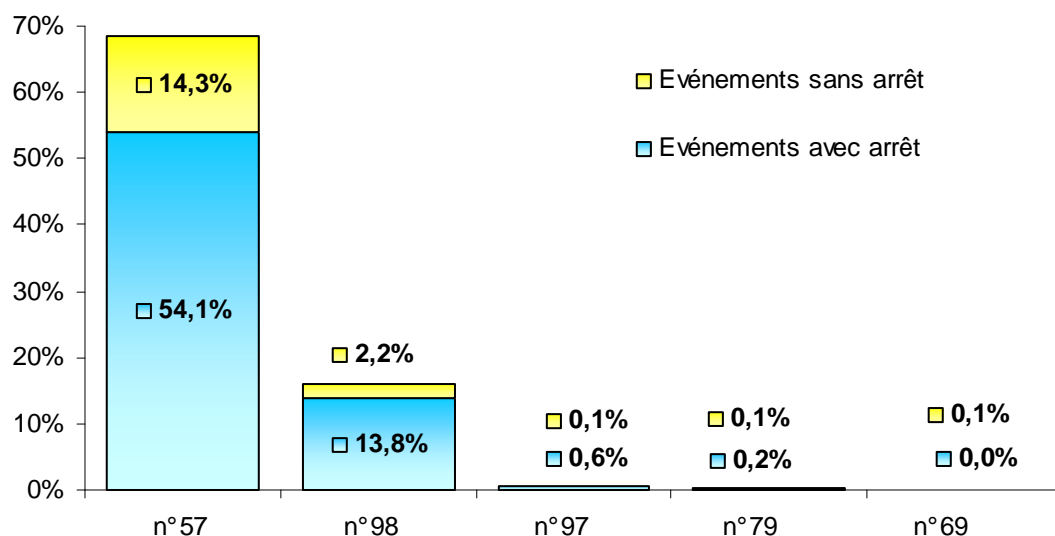
Le FNP dans son programme d'action 2011-2013 a reconduit les TMS dans les thèmes ou risques prioritaires.

Aujourd'hui, l'action du FNP a permis l'accompagnement de grands projets de mise en réseau au sein de la fonction publique hospitalière traitant de problématiques prépondérantes dans le secteur hospitalier notamment le risque chimique, les contraintes psycho organisationnelles, les TMS, l'absentéisme et l'intégration des préconisations hygiène et sécurité dès la conception des nouveaux locaux.

Il propose également de formaliser par une convention de partenariat nationale avec l'ANACT, les différentes expérimentations locales menées sur les thématiques TMS et risques psychosociaux.

Les TMS recouvrent un grand nombre de pathologies et de lésions, d'origine professionnelle, touchant les membres supérieurs et inférieurs (épaule ; coude ; poignet ; genou) ainsi que le dos (rachis lombaire) au niveau des articulations.

Graphique 19 : Répartition des TMS reconnus d'origine professionnelle



Les troubles musculo-squelettiques (TMS) constituent un enjeu important de santé au travail. Ils représentent la première cause de maladie professionnelle reconnue (3/4) en France. Sous l'acronyme "TMS" sont classées de nombreuses pathologies qui concernent les membres inférieurs, le rachis et les membres supérieurs.

Les TMS dans la BND regroupent 85,5 % des maladies professionnelles et 94,1 % des jours d'arrêt ('non précisé' exclus) (contre respectivement 84,2 % et 93,6 % en 2008 et 66,8 % et 92,9 % en 2007) - non précisé exclus.

Ils engendrent une moyenne de durée congés associée de 159 jours.

Le taux de sinistralité des TMS est de 0,4 % (celui de 2008 était de 0,3 %, celui de 2007 et 2006 était de 0,1 %).

4.5. ZOOM SUR LES CANCEROGENES, MUTAGENES ET REPROTOXIQUES (CMR)

Fort du bilan des deux programmes d'actions précédents, le FNP a identifié trois grandes priorités d'actions complémentaires dont les CMR. Les CMR concernent tant la prévention que la nécessaire traçabilité des expositions et son apport à la prévention.

Au-delà de l'amiante, cette problématique recouvre un large spectre d'agents pathogènes, qui va des produits chimiques aux poussières de bois en passant par les rayonnements ionisants.

Une brochure de l'INRS⁴ présente la liste des substances classées cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction dans la réglementation de l'Union européenne. Les numéros de tableaux de maladies professionnelles ci-dessous mentionnent explicitement un cancer. Ne sont indiqués que leur numéro et intitulé ainsi que les localisations cancéreuses.

⁴ Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Edition INRS ED 976
Caisse des dépôts- Etablissement de Bordeaux – PPGE1 – Rapport annuel BND 2009 – oct.11

N°	LIBELLE	Localisation cancéreuse
4	Hémopathies provoquées par le benzène et tous les produits en renfermant	Leucémies, syndrome myéloprolifératif
10 TER	Affections cancéreuses causées par l'acide chromique et les chromates et bichromates alcalins ou alcalinoterreux ainsi que par le chromate de zinc	Cavités nasales, cancer broncho-pulmonaire
15 TER	Lésions prolifératives de la vessie provoquées par les amines aromatiques et leurs sels et la N-nitroso-dibutylamine et ses sels	Vessie
16 BIS	Affections cancéreuses provoquées par les goudrons de houille, les huiles de houille, les brais de houille et les suies de combustion du charbon	Epithélioma, cancer broncho-pulmonaire, vessie
20	Affections professionnelles provoquées par l'arsenic et ses composés minéraux	Epithélioma primitif, angiosarcome hépatique
20 BIS	Cancer bronchique primitif provoqué par l'inhalation de poussières ou de vapeurs arsenicales	Cancer broncho-pulmonaire
20 TER	Cancer bronchique primitif provoqué par l'inhalation de poussières ou de vapeurs renfermant des arseno-pyrites aurifères	Cancer broncho-pulmonaire
25	Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille.	Cancer broncho-pulmonaire
30	Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante	Cancer broncho-pulmonaire, mésothéliome, autres tumeurs de la plèvre
30 BIS	Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante	Cancer broncho-pulmonaire
36 BIS	Affections cutanées cancéreuses provoquées par les dérivés suivants du pétrole	Epithélioma
37 TER	Cancers provoqués par les opérations de grillage des mattes de nickel	Cancer de l'ethmoïde, cancer broncho-pulmonaire
44 BIS	Affections consécutives au travail au fond dans les mines de fer	Cancer broncho-pulmonaire
47	Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois	Cancer de l'ethmoïde, cavités nasales
52	Affections provoquées par le chlorure de vinyle monomère.	Angiosarcome
70 TER	Affections cancéreuses broncho-pulmonaires primitives causées par l'inhalation de poussières de cobalt associées au carbure de tungstène avant frittage	Cancer broncho-pulmonaire
81	Affections malignes provoquées par le bis(chlorométhyle)éther	Cancer broncho-pulmonaire
85	Affection engendrée par l'un ou l'autre de ces produits	Glioblastome

6 événements dans la BND ont un numéro de tableau correspondant à celui identifié pour un CMR. Cependant n'ayant pas la localisation cancéreuse exacte, ce résultat est à prendre avec prudence.

5. : PRESENTATION DES DONNEES DES SALARIES DU REGIME GENERAL

5.1. PRESENTATION GLOBALE DES EVENEMENTS DU REGIME GENERAL

Tableau 40 : Répartition détaillée des événements

Type d'événement	Evénements				Durée de congés associée		Jours d'arrêt
	Avec arrêt	Sans arrêt	TOTAL	%	Jours	Moy.	
Accident de travail	272	526	798	90,1%	7 335	27,0	7 632
Accident de trajet	51	30	81	9,1%	923	18,1	1 263
Maladie professionnelle	5	2	7	0,8%	865	173,0	790
TOTAL	328	558	886	100%	9 123	27,8	9 685

Pour l'année 2009, 886 événements ont été recensés. Les accidents de travail sont prédominants avec 90,1 % des événements.

Sur ces 886 accidents et maladies recensés, 328 (37 %) sont à l'origine d'un arrêt de travail.

La moyenne de durée de congés associée des événements de l'année 2008 s'élève à 27,8 jours.

Aucun événement mortel ni événement avec une incapacité permanente n'a été recensé.

5.2. REPARTITION DETAILLEE PAR TYPE D'EVENEMENT

Tableau 41 : Répartition détaillée des accidents de travail

ACCIDENT DE TRAVAIL	TOTAL 2008	TOTAL 2009
Evénements	812	798
dont <i>Evénements avec arrêt</i>	33,4%	34,1%
<i>Evénements sans arrêt</i>	66,6%	65,9%
Exposition au sang	166	143
dont <i>Evénements avec arrêt</i>	3	2
<i>Evénements sans arrêt</i>	163	141
Durée de congés associée	6 729	7 335
Moyenne de durée de congés associée	24,8	27,0
Jours d'arrêt	6 972	7 632

Le manque de précisions sur la population couverte des salariés du régime général dans les collectivités ne nous permet pas de faire une analyse.

Tableau 42 : Répartition détaillée des accidents de trajet

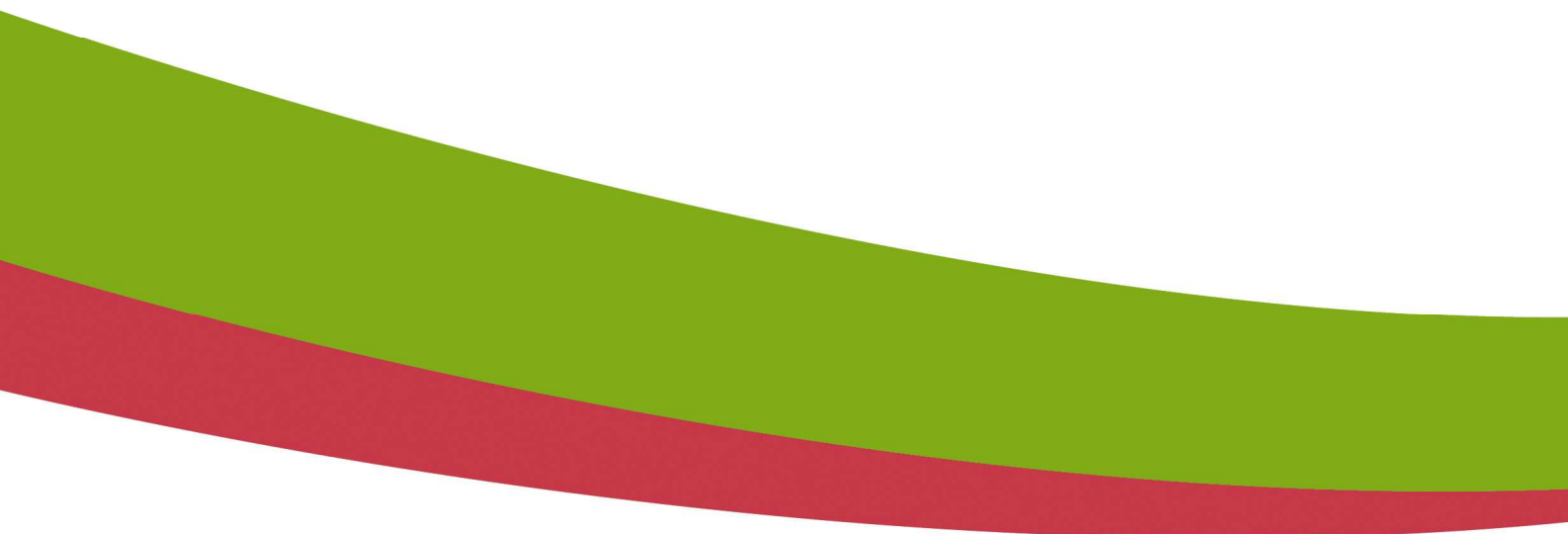
ACCIDENT DE TRAJET	TOTAL 2008	TOTAL 2009
Evénements	82	81
<i>dont</i> <i>Evénements avec arrêt</i>	<i>57,3%</i>	<i>63,0%</i>
<i>Evénements sans arrêt</i>	<i>42,7%</i>	<i>38,3%</i>
Durée de congés associée	1 248	923
Moyenne de durée de congés associée	26,6	18,1
Jours d'arrêt	1 317	1 263

Le manque de précisions sur la population couverte des salariés du régime général dans les collectivités ne nous permet pas de faire une analyse.

Tableau 43 : Répartition détaillée des maladies professionnelles

MALADIE PROFESSIONNELLE	TOTAL 2008	TOTAL 2009
Evénements	3	7
<i>dont</i> <i>Evénements avec arrêt</i>	<i>66,7%</i>	<i>71,4%</i>
<i>Evénements sans arrêt</i>	<i>33,3%</i>	<i>28,6%</i>
Durée de congés associée	125	865
Moyenne de durée de congés associée	62,5	173,0
Jours d'arrêt	224	790

Le manque de précisions sur la population couverte des salariés du régime général dans les collectivités ne nous permet pas de faire une analyse.



Photos : © Thinkstock



Rue du Vergne - 33059 Bordeaux Cedex
Téléphone : 05 56 11 41 23 - www.cdc.retraites.fr